Fonctionnement de la base de données Base_sanctuaire :

Nous livrons ici les bases de la méthodologie développée pour le renseignement de la base de données Access créée dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au Haut-Empire* et soutenue en 2009 à l'Université d'Aix-Marseille I - Centre Camille Jullian.

Cette thèse a été publiée en 2016 sous le titre *Archéologie d'un paysage religieux. Sanctuaires et cultes du Sud-Est de la Gaule (Ve s. av. J.-C. - IVe s. ap. J.-C.)*, mais un bon nombre de dossiers (stèles du premier âge du Fer, statues de l'âge du Fer, portiques à encoches céphaliformes et pratiques d'exposition des crânes humains) n'ont pu y prendre place. Toutefois, pour une appréhension totale de son fonctionnement, nous expliquons ici l'ensemble de la base de données bien que certaines données soient *in fine* absentes de la publication.

Le corpus initial comprenait de 173 sites associés à 297 structures archéologiques pour 200 fiches mobilier, de 559 inscriptions retranscrites (sur un total de 1041 inscriptions évoquées dans la bibliographie), 67 références littéraires antiques ou médiévales, 39 références d'itinéraires antiques, 37 inscriptions non religieuses évoquant un théonyme d'un sanctuaire reconnu archéologiquement ou par l'épigraphie, 83 statues ou fragments de statues, 401 stèles ou socles de stèles protohistoriques, 96 piliers/linteaux de l'âge du Fer et plus d'une cinquantaine de fragments de crânes humains (pris en compte dans le cadre de pratiques rituelles protohistoriques).

Formulaire d'entrée à la base de données

La table de référence est « identification et localisation » : chaque site ne possédant qu'une seule localisation et description de la topographie. Nous avons choisi cependant de distinguer lorsque l'occupation est continue (nous ne répertorions qu'un seul site malgré la diversité des données : stèles, inscriptions, édifices collectifs, temple...) ou lorsqu'il s'agit de deux occupations non continues dans le temps, nous choisissons alors de remplir deux fiches distinctes malgré une localisation identique. Un cas particulier peut apparaître : si un espace n'est pas clairement localisable en raison d'une situation secondaire des monuments (piliers, stèles, inscriptions), nous

avons choisi de mentionner ces données sur la même fiche site que tout autre espace pris en compte pour un même site.

Pour les critères de sélection des sites, nous renvoyons à l'introduction de l'ouvrage et rappelons la distinction opérée entre les données de l'âge du Fer et de la période romaine quant à la grille de lecture. En raison de la problématique géographique de ce travail, seuls les sites localisés sont recensés dans des degrés divers précisés dans le champ Précision_Localisation sous la forme

- bonne = coord. Lambert, site localisé ;
- Approximative = localisation connue que par lieu-dit/quartier ;
- Mauvaise = localisation inconnue, centre de la commune = site connu par texte ou épigraphie non *in situ* exclu finalement de l'étude.

Néanmoins, nous avons pris en compte les temples connus par les sources littéraires antiques seulement quand il était possible de pallier l'imprécision géographique par une hypothèse de localisation probable (La Turbie, Fos-sur-Mer). Dans certains cas comme les deux temples dédiés à Héraclès et à Arès établis par Quintus Fabius Maximus Aemilianus en 121 av. J.-C. non loin de la confluence entre l'Isère et le Rhône (Strabon IV, 1, 11), l'absence de toute hypothèse plausible de localisation nous a amené à ne pas intégrer ses données dans la base.

Table « identification et localisation » :

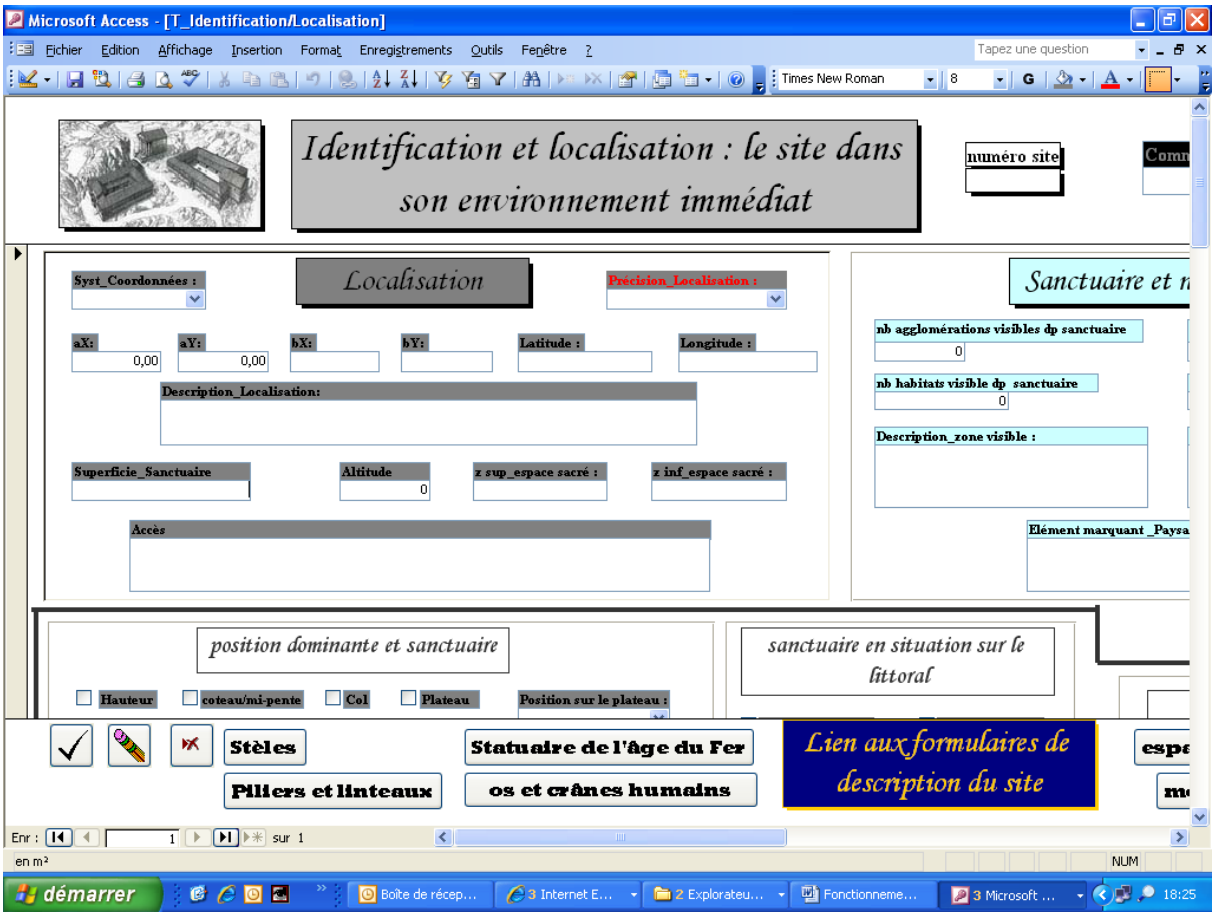

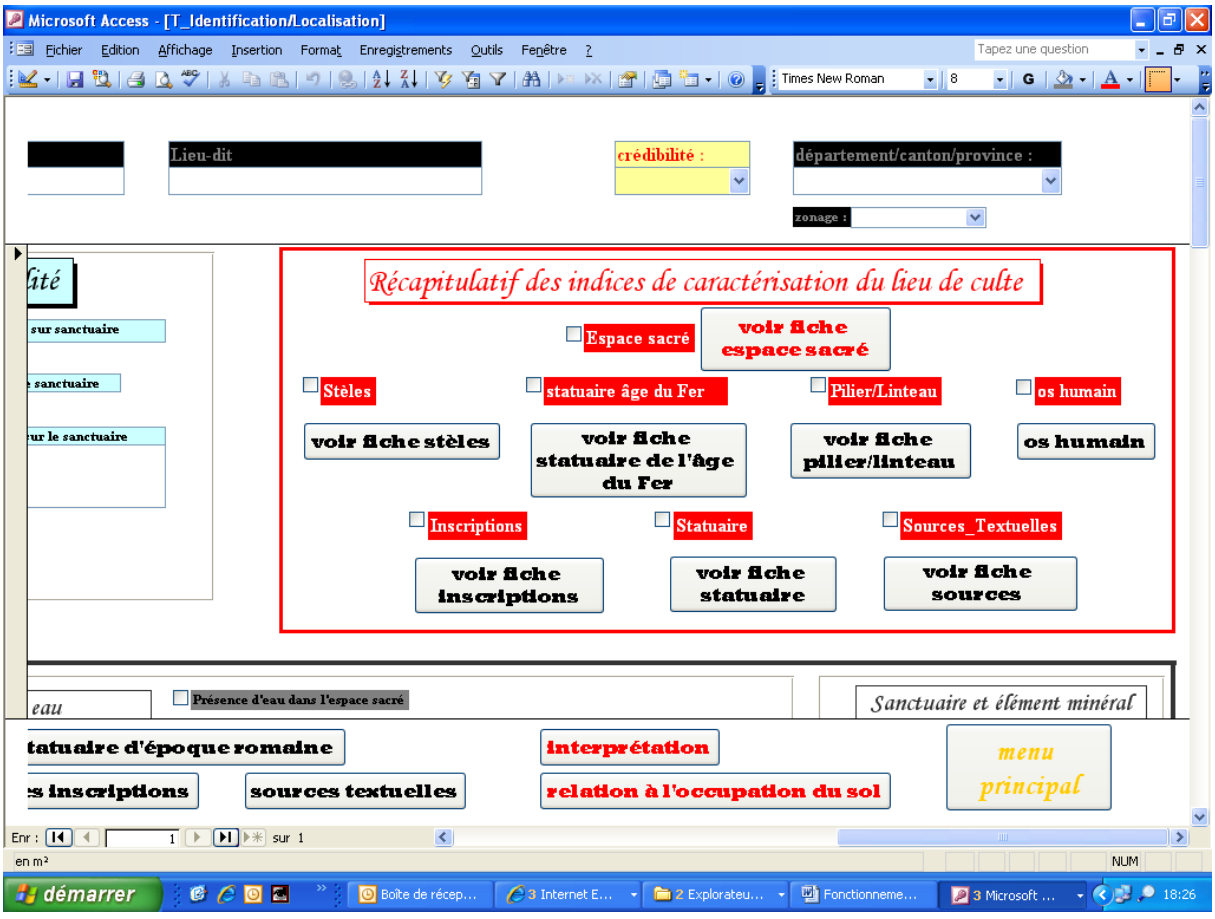

Cette table principale comprend les champs suivants :

1. données générales : numéro fiche site ; commune ; lieu-dit/quartier ; département/canton suisse/province italienne ; zonage[1] ; crédibilité du site selon les critères suivants :

- excellente = toute la documentation disponible significative d'un lieu de culte (plan, mobilier voire épigraphie, statuaire, sources littéraires...) ;
- bonne = une partie seulement des données significatives
- moyenne = le lieu de culte est hypothétique ;
- mauvaise = le lieu de culte est l'hypothèse la plus probable parmi d'autres éventualités. *A contrario*, tout indice davantage en faveur d'une hypothèse funéraire notamment du site a généralement entraîné son exclusion.

2. Localisation : Système de coordonnées utilisé (Lambert II, II étendu, III ou coordonnées géographiques internationales) ; coordonnées point A (x ; y) et B (x ; y) ou Longitude/Latitude pour les coordonnées géographiques internationales ; description de la localisation ; superficie du site (en m²) ; altitude (en m ; avec altitude maximum et minimum) et description de l'accès

3. Sanctuaire et notion de visibilité : nombre et description des agglomérations et habitats visibles depuis le sanctuaire ; nombre et description des agglomérations et habitats avec vue depuis le sanctuaire ; description d'un point de repère naturel de l'espace

II. Implantation géographique

Selon les sites :

4. position dominante et sanctuaire : hauteur/coteau/col/plateau (centrale ou bord) ; point le plus haut de la hauteur (soit précision sur la localisation sommitale ou non du lieu de culte) ; point le plus haut dans l'environnement proche ; description de l'implantation sur la hauteur et description de l'environnement ; dénivelé (en m) entre le point culminant et la zone basse de pied de versant ;

5. sanctuaire en situation sur le littoral : maritime/lacustre ; description ; port naturel ou non

[1] Aire méditerranéenne, aire rhodanienne ou aire alpine qui devaient permettre d'appuyer l'analyse lors du doctorat et non retenue *in fine*.

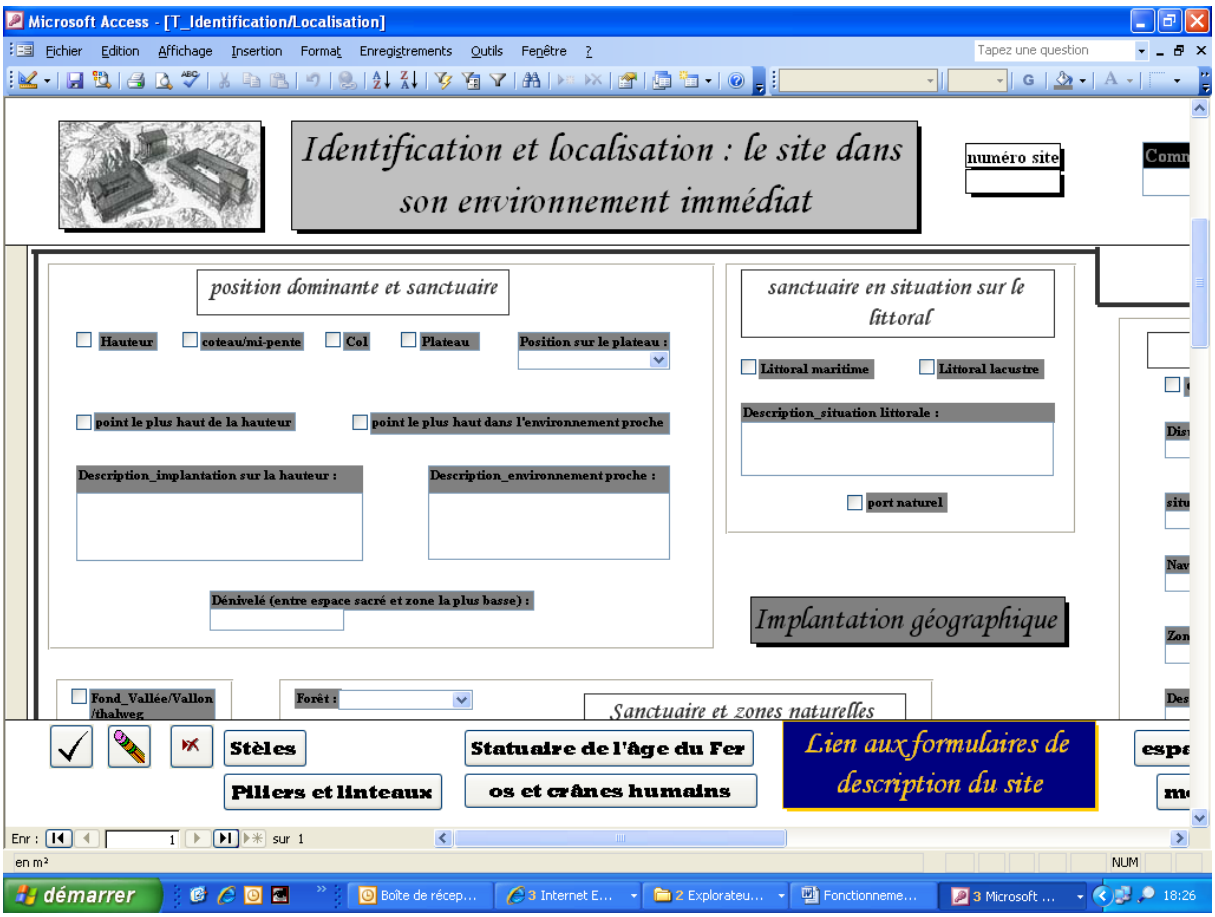

6. Sanctuaire et eau :
   - situation par rapport au cours d'eau (confluence/rive) ; distance au cours d'eau (en m) ; situation du cours d'eau par rapport au lieu de culte (externe/interne à l'espace sacré/indéterminée) ; navigable/non navigable ; importance du cours d'eau (indéterminé/faible/moyen/fort) ; zone de franchissement (gué/pont/indéterminée/aucune) ; description des données sur le franchissement ; distance (en m) au franchissement
   - source : situation de la source par rapport au lieu de culte (externe/interne à l'espace sacré/indéterminée) ; distance de l'espace sacré à la source (en m) ; description ; difficulté d'accès à la source (facile/difficile/très difficile) ; accès aménagé/naturel à la source ; caractérisation de l'eau (chaude/froide/indéterminée) ; températures (en degré) ; propriétés minérales
   - aménagements hydrauliques : canalisation/aqueduc ; description ; datation ; bassin naturel/aménagé ; description ; datation

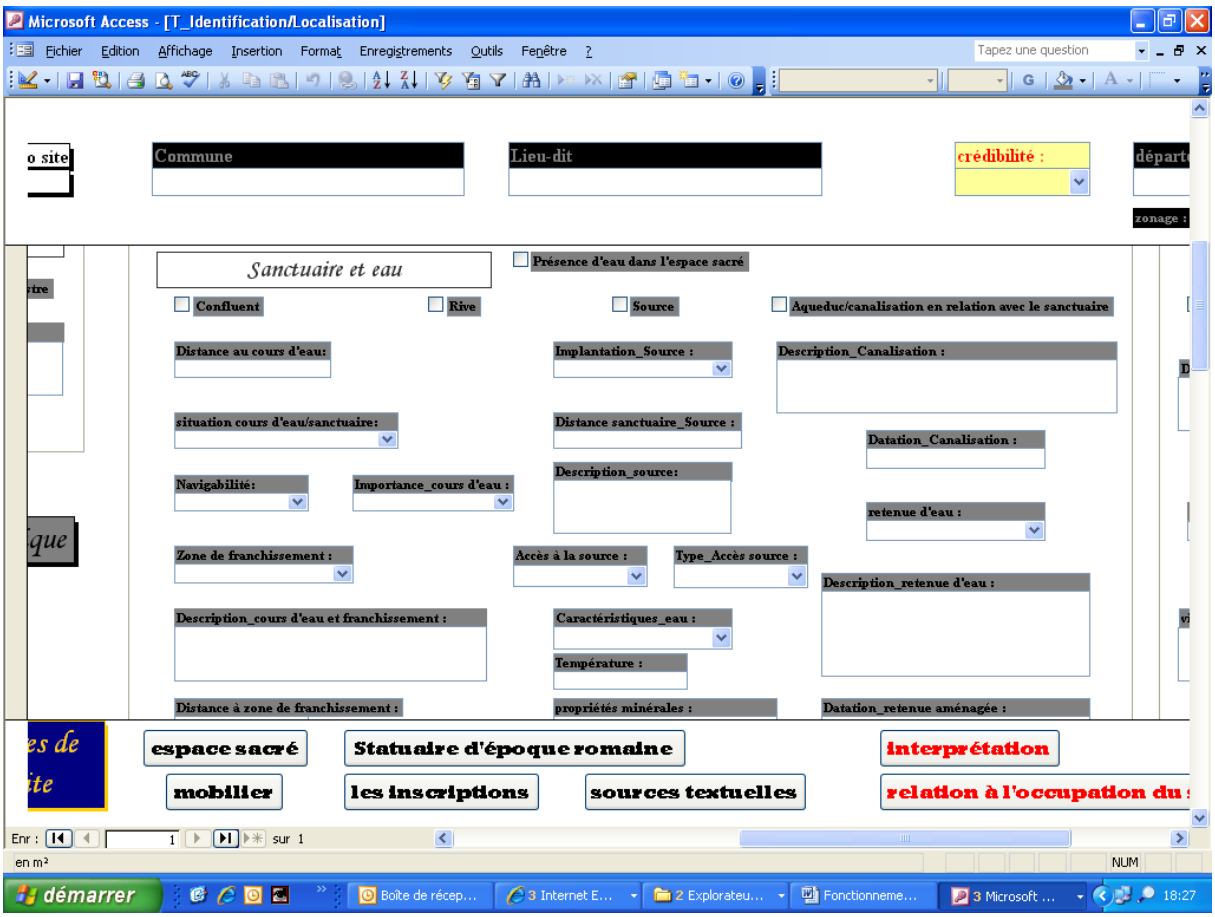

7. Sanctuaire et élément minéral : grotte/aven ; nombre de cavités ; description ; accès à la cavité (facile/difficile/très difficile) ; profondeur de la cavité (en m) ; superficie de la cavité (en m²) ; description de la visibilité de la cavité ; accès naturel/aménagé à la cavité

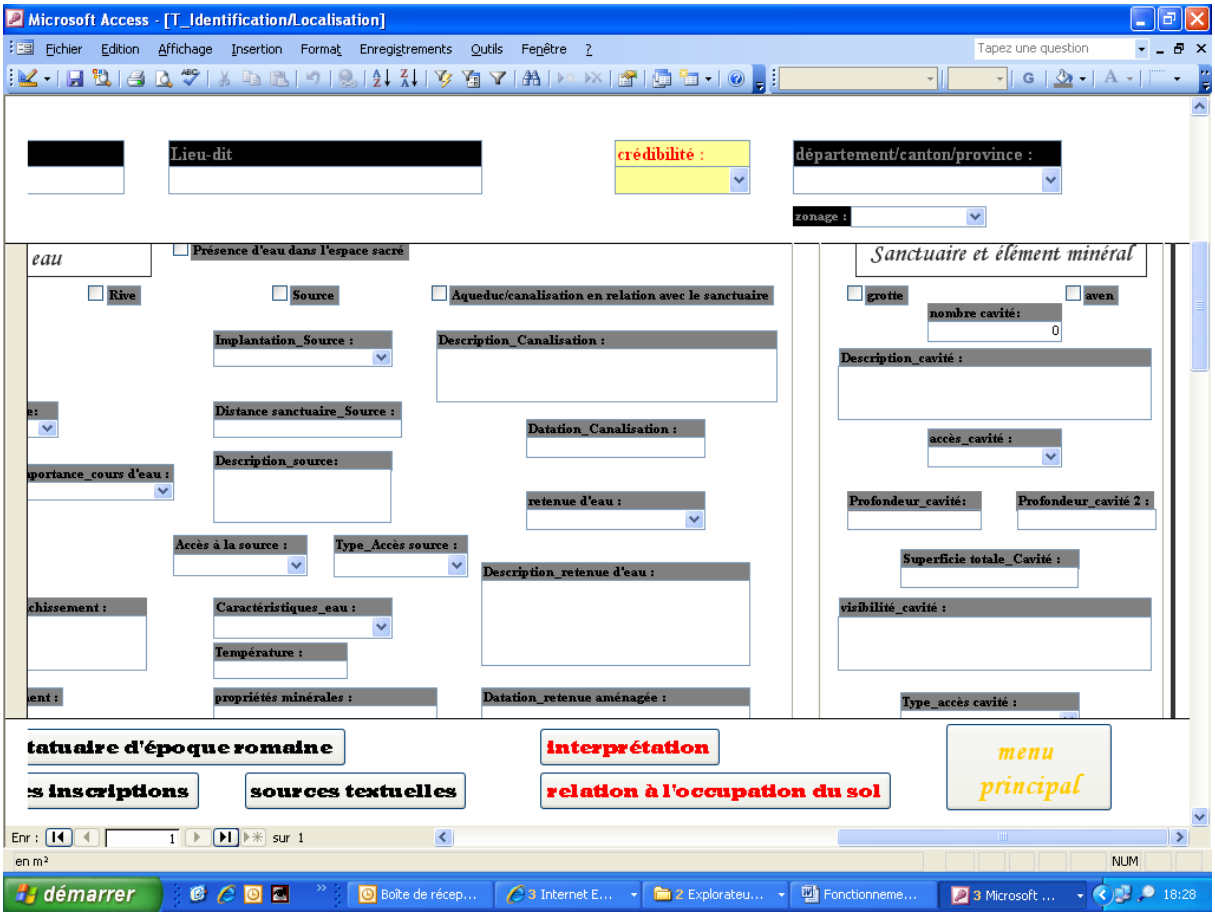

8. Autre implantation commune : fond de vallée/bas de versant/plaine. La description de l'environnement est alors réalisée dans le champ localisation en 2.

9. Sanctuaire et zones naturelles « marginales » (Les espaces dits « marginaux »[2] : forêt (indéterminée ; aucune ; *lucus*[3] ; sur le site ; proche du site ; hypothétique sur le site ; hypothétique proche du site) ; indices *lucus* (épigraphiques/toponymie antique) ; données sur la végétation à la période antique ; origine des données sur la végétation antique ; marais (indéterminé ; aucun ; sur le site ; proche du site ; hypothétique sur le site ; hypothétique proche du site) ; description

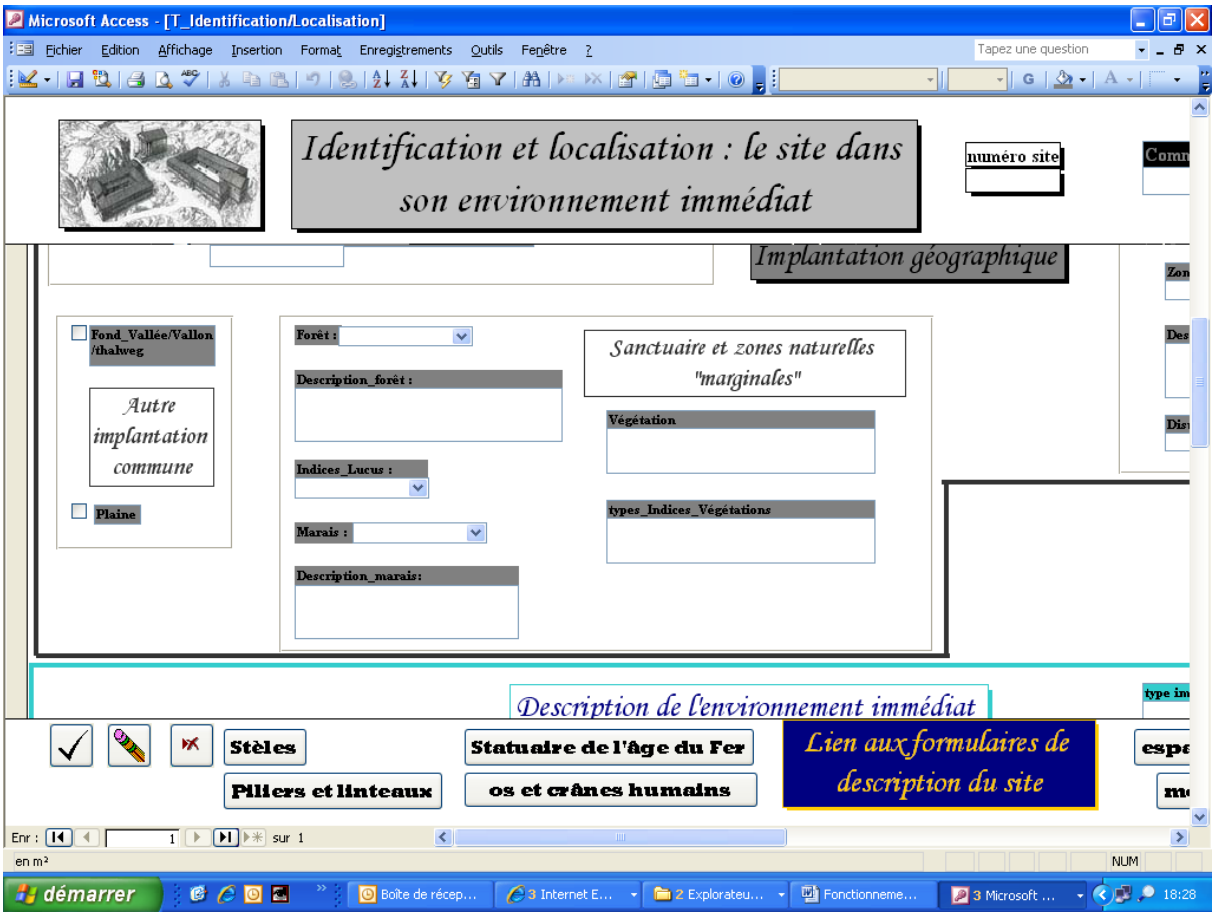

II. Description de l'environnement immédiat du site : occupation du sol

Ces champs renseignés correspondent à l'occupation humaine du sol dite immédiate c'est-à-dire les agglomérations ou habitats décrits présentant une certaine continuité spatiale avec le sanctuaire et ne formant qu'un seul site dans la définition archéologique du terme.

10. type implantation humaine : rurale/urbaine/indéterminée

11. Agglomération et sanctuaire : agglomération/agglomération hypothétique/aucune ; description de l'agglomération ; position dans l'agglomération (dominante/centrale/périphérie interne/périphérie extérieure ou péri-urbaine/indéterminée) ; implantation topographique de l'agglomération (site de hauteur/site de plaine/site fond de vallée/site de confluent/site de

[2] Selon leurs définitions dans le VIIe colloque AGER, *Silva et saltus en Gaule romaine, dynamique et gestion des forêts et des zones marginales rurales (friches, landes, marais…)* organisé à Rennes, le 27-28 octobre 2004).

[3] Dès maintenant, nous précisons que l'assimilation d'un *lucus* à un espace marginal peut surprendre et même ne se justifie pas. Nous soulignerons d'ailleurs cela au cours de ce travail, mais dans le cadre d'une méthode de renseignement de la base de données, il paraissait intéressant de laisser ce type de sanctuaire lié au monde végétal dans le même cadre que les indices liés aux données paléoenvironementales.

coteau/site littoral) ; *oppidum latinum* (selon Pline/hypothétique) ; ville « massaliète » (d'après Étienne de Byzance/hypothétique) ; capitale de peuple protohistorique ; superficie en m² ; statut/titre de l'agglomération au Haut-Empire[4] (Capitale de Cité/Capitale de Province-Cité/Agglomération secondaire (chef-lieu pagus, *uicus*)/indéterminé) ; chronologie du sanctuaire par rapport à l'agglomération (antérieur/antérieur et contemporain/antérieur et postérieur/contemporain/contemporain et postérieur/postérieur) ; datation de l'agglomération

Nous employons le terme discuté d'agglomération secondaire dans notre étude pour des raisons pratiques. Le caractère non tranché du débat (voir sur cette question Leveau 2005-2006, 158) entre partisans de ce terme encore usuel (notamment dans Leveau 1993 ; Leveau 2002b ; Fiches 2006, 86) et du terme *uicus* (auquel P. Leveau -2005-2006, 167- se résout) nous aurait fait entrer dans des considérations qui dépassent notre cadre d'étude. M. Dondin-Payre (2007, 402) écarte d'ailleurs ces deux termes au profit d' « agglomération du territoire ». Nous empruntons également parfois cette expression qui nous semble cependant peu explicite. Très clairement, nous comprenons donc ce terme d'agglomérations secondaires selon une approche géographique c'est-à-dire en tant qu'habitat aggloméré dépendant du chef-lieu de cité puisqu'il forme un quartier, un *uicus*, de ce chef-lieu mais établi d'une manière discontinue sur le territoire. Si le terme *uicus* convenait, nous avons souhaité ne pas l'employer systématiquement pour toute agglomération du territoire afin de mettre en évidence les habitats agglomérés clairement définis comme *uici* par l'épigraphie. Nous avons également choisi de signaler les agglomérations installées sur une subdivision territoriale (*pagus*) reconnue par la documentation épigraphique. L'expression « chef-lieu de *pagus* » régulièrement employée dans la bibliographie est fautive (comme le fait remarquer M. Dondin-Payre - 2007, 400), nous ne l'employons donc uniquement dans les figures par souci de brièveté des légendes et la comprenons dans le sens d'une agglomération principale (pôle économique surtout) d'une subdivision territoriale connue et non comme centre politique. En définitive, nous justifions l'emploi du terme « agglomération secondaire » afin de réserver le terme *uicus* aux occurrences clairement documentées. Notre souci était alors de permettre une réflexion sur les sanctuaires établis au sein de *uicus*.

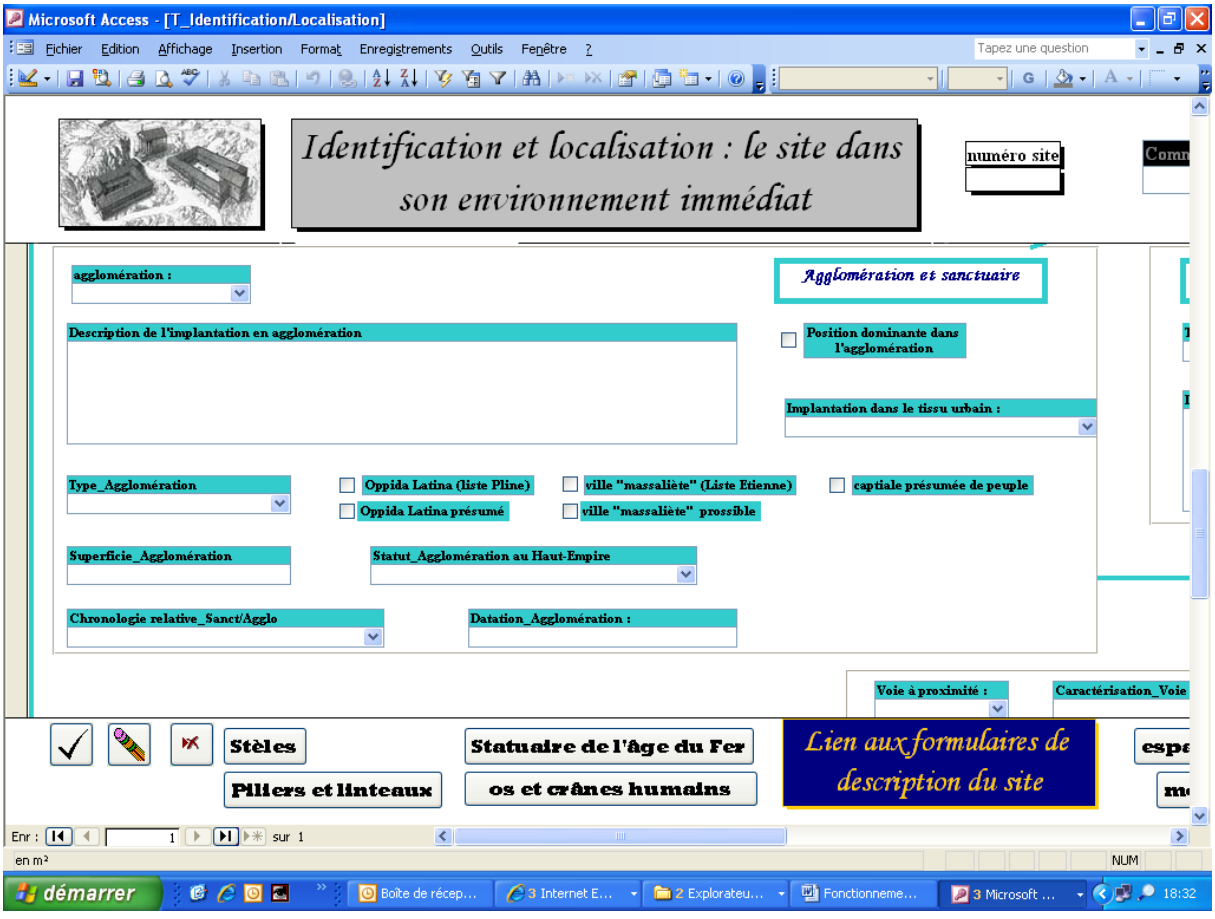

12. théâtre (aucun/interne/externe par rapport à l'espace sacré) et thermes (aucun/interne/externe)

[4] Prise en compte du statut contemporain du site et si le statut change pendant la durée de fréquentation du site cultuel lui donner son statut le plus élevé déterminé.

13. Habitat (rural) et sanctuaire : habitat présent/habitat hypothétique/aucun ; type d'habitat rural (*uilla*/ferme indigène/indéterminé) ; superficie de l'habitat (en m²) ; chronologie du sanctuaire par rapport à l'habitat rural (antérieur/antérieur et contemporain/antérieur et postérieur/contemporain/contemporain et postérieur/postérieur) ; datation ; description des structures

Nous employons le terme latin *uilla* à la suite du dossier publié en 2002 dans la *RAN* : usité dans l'ensemble des articles d'introduction (Garmy, Leveau 2002 et Leveau 2002b), nous le comprenons d'une manière identique à la définition que P. Leveau (2002b, 8) décrit comme « usuelle ». Appuyée à la définition de A. Ferdière (1988, I, 158) d'une *uilla* en tant qu' « exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante et construite « en dur », à la manière romaine », l'acception du terme latin *uilla* chez P. Leveau prend le soin de faire la distinction entre résidence rurale et établissement agricole laissant ainsi toute la place aux *uillae maritimae* (selon l'expression notamment employée par X. Lafon – Villa maritima. *Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine*. Paris/Rome, E.F.R., 527 p.) dans l'emploi du terme *uilla* dans notre étude.
Par ailleurs, le terme de ferme indigène ne vient seulement que souligner le caractère indigène du plan et de la technique de construction employée.

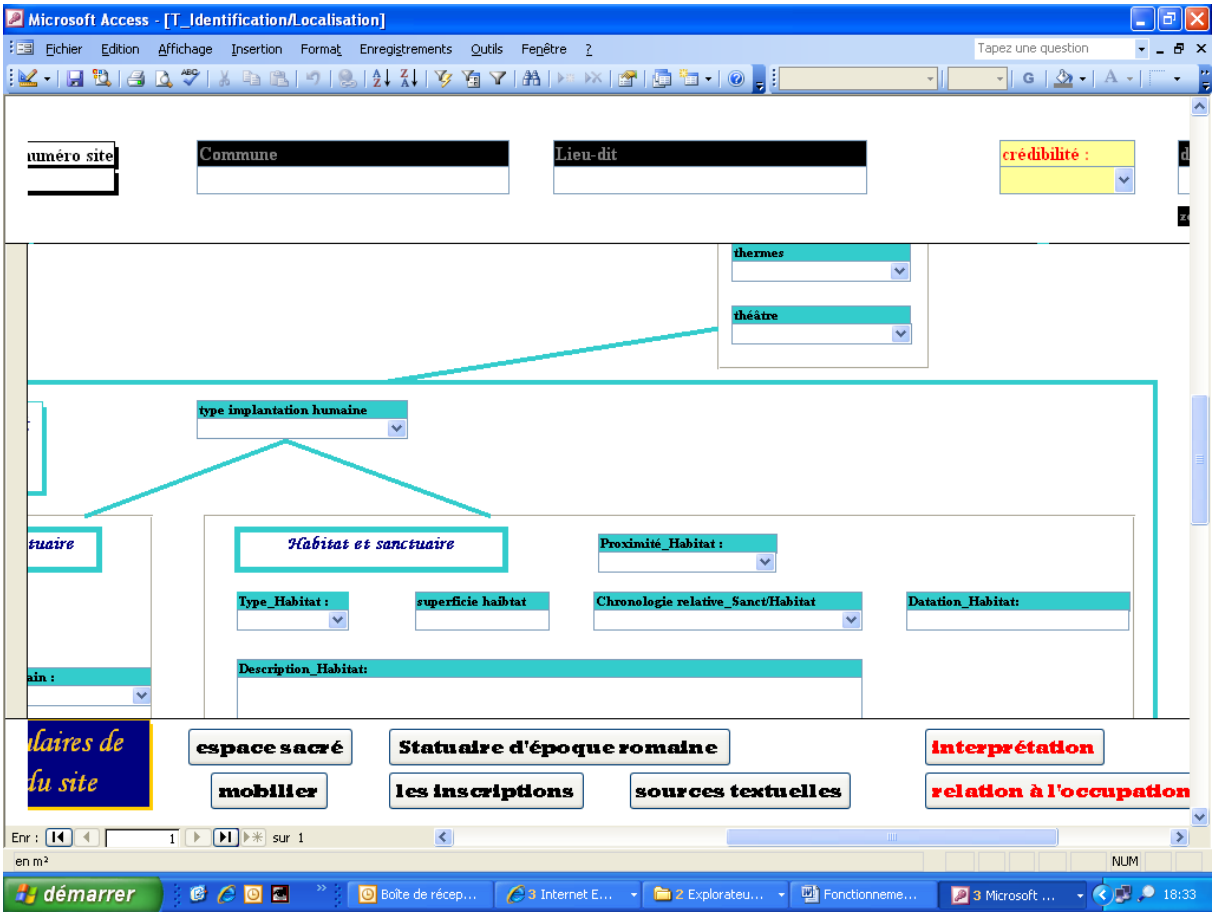

14. Sanctuaire et voie de communication : voie à proximité/voie hypothétique/aucune ; principale/secondaire/circulation intra-urbaine (principale pour les voies mentionnées sur les itinéraires antiques, secondaire ou intra-urbaine) ; caractérisation de l'étape (indéterminée/*mutatio*/*mansio*/*statio* : les *mutationes* sont tous les 7 à 12 miles ; les *mansiones* tous les 18 à 24 miles (la table de Peutinger ne mentionne que celles-ci) ; les *stationes* ne seraient qu'un emploi tardif à fonction militaire d'ap. Chevallier R. *les voies romaines*. Paris, Picard, 1997) ; chronologie du sanctuaire par rapport à la voie (antérieur/antérieur et contemporain/antérieur et postérieur/contemporain/contemporain et postérieur/postérieur) ; distance à la voie (en m) ; informations sur un péage ; structure bâtie associée à la voie (description ; datation ; distance en m au site)

Les relations à un axe de communication proche sont prises en compte uniquement dans le cas de voies observées par des témoignages archéologiques ou archéomorphologiques (la distance étant calculée à partir du lieu de découverte des

vestiges et non un tracé restitué) à l'exception des cas d'agglomérations ou de stations clairement assimilables à une étape mentionnée sur un itinéraire antique.

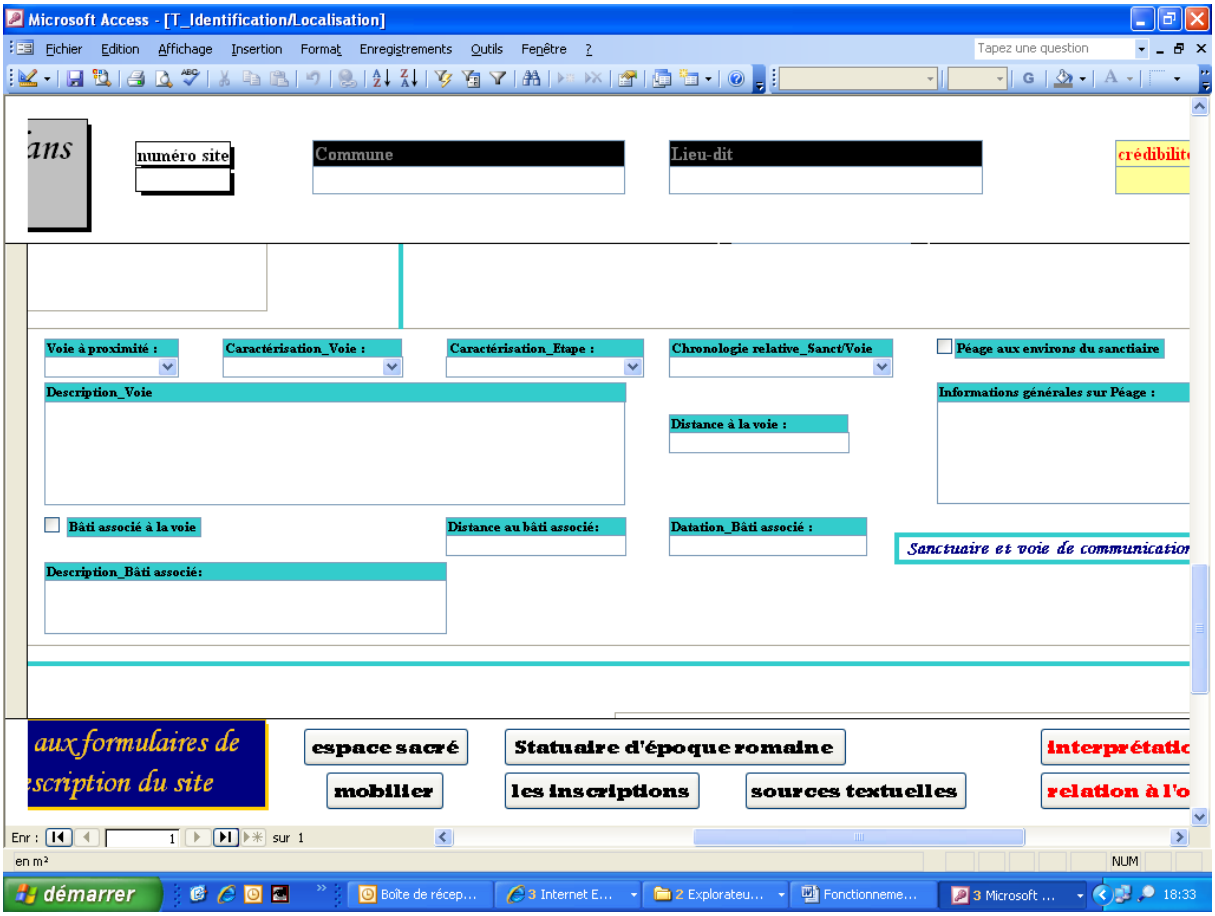

15 Sanctuaire et activité de production (carrière, mine...) et commerciale : carrière/mine/activité commerciale (boutique) ; description

Nous n'avons pas signalé l'activité économique dans le cas des agglomérations à moins qu'il y ait été établi une forte proximité géographique entre le lieu de culte et les traces d'activité (artisanat, boutique...).

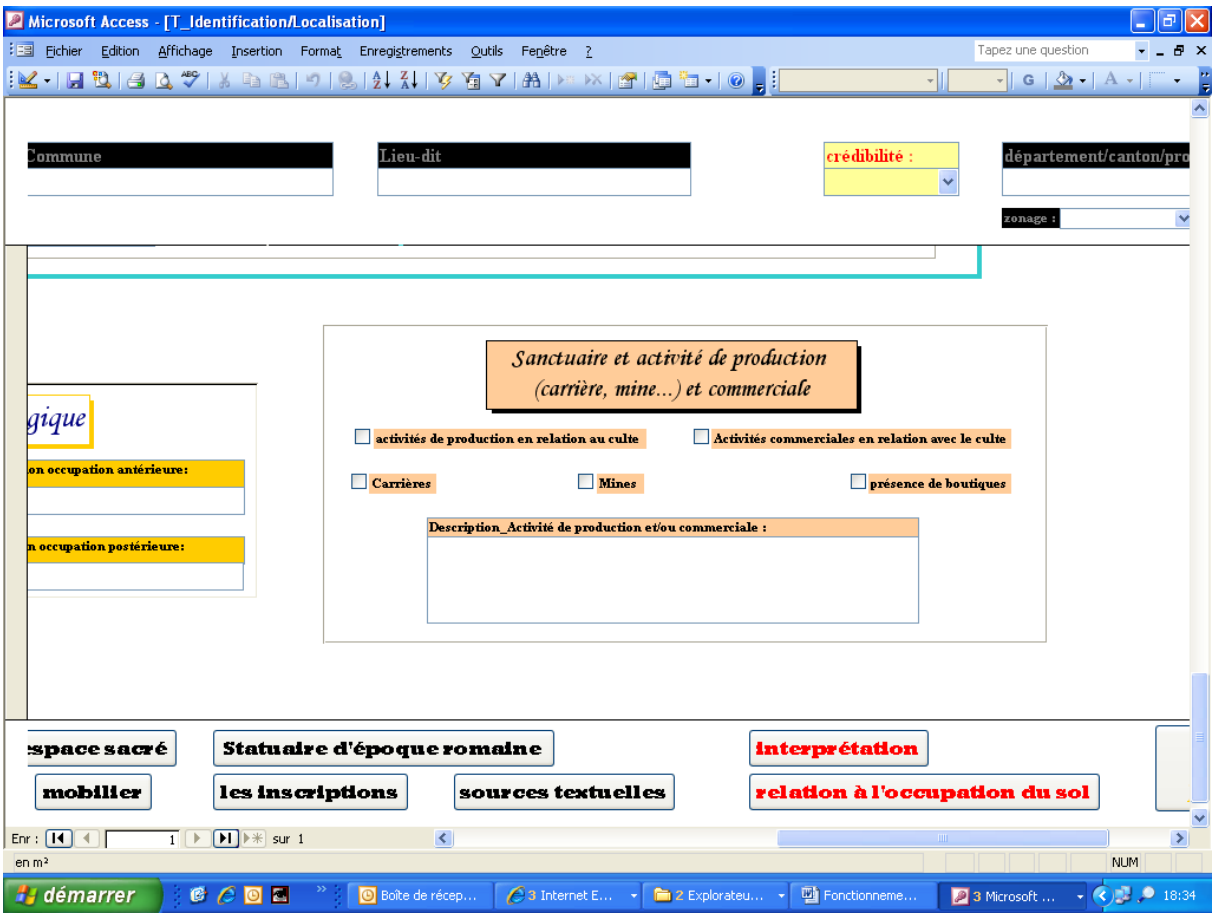

III. Datation du site

16. date d'implantation (par demi-siècle et valeur numérique) ; date d'abandon (par demi-siècle et en texte) ; précision de la datation :

- excellente (< 25 ans soit datation connue au quart de siècle)
- bonne (< 50 ans soit datation connue en demi-siècle)
- moyenne (< 100 ans soit datation connue en siècle)
- mauvaise (> 100 ans soit datation connue en terme d'époque)

; durée de l'occupation (50 ans;> 1 s.;> 2 s.;> 3 s.;> 4 s.;> 5 s.;indéterminée) ; phasage (description et caractérisation des données permettant l'approche chronologique (monnaies, études céramologiques, épigraphie...)

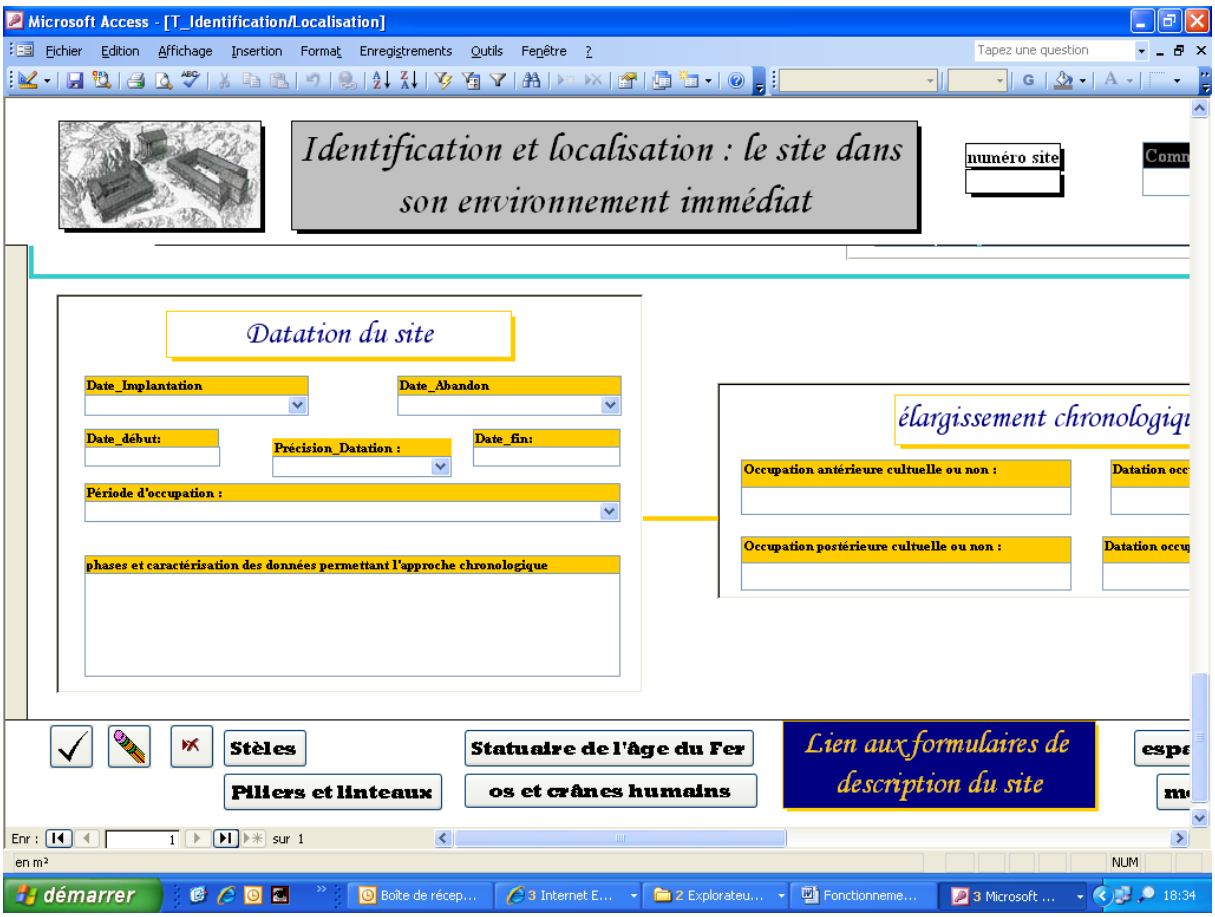

IV. élargissement chronologique

17. Occupation antérieure cultuelle ou non (description ; datation)
18. Occupation postérieure cultuelle ou non (description ; datation)

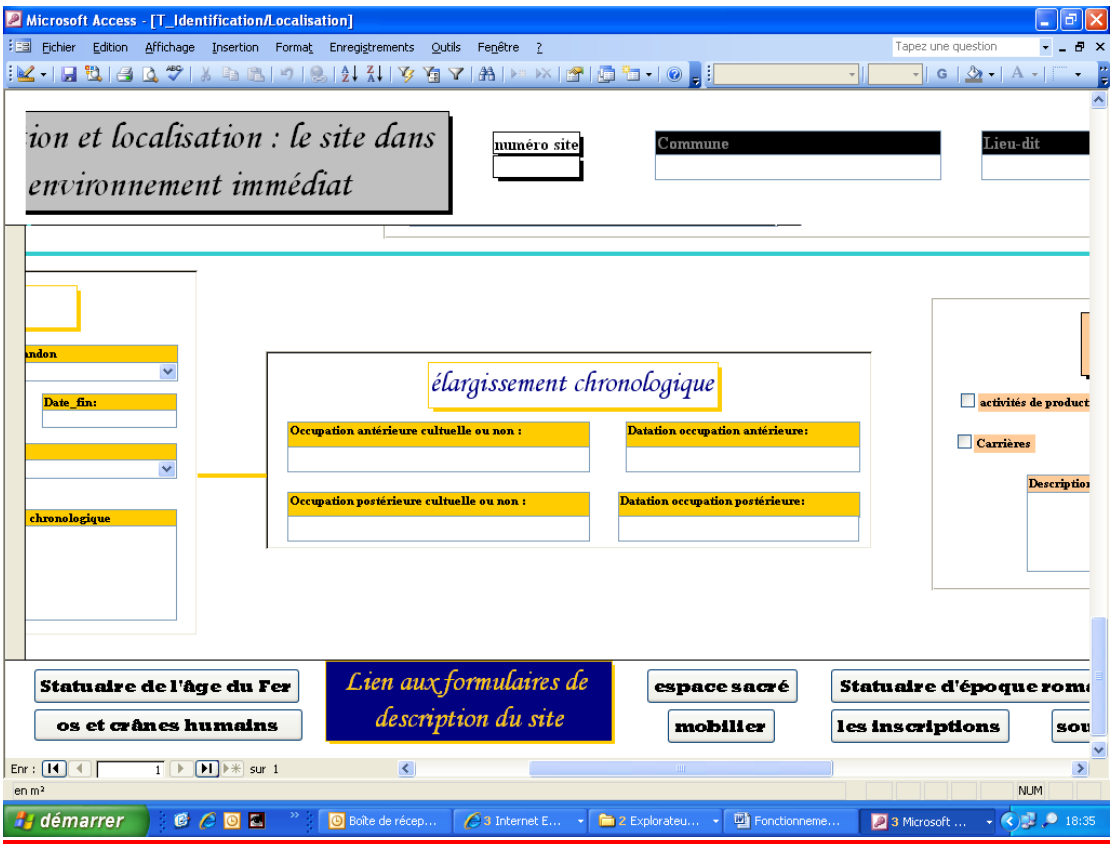

Table « espace » :

Les structures décrites dans la base/corpus correspondent aussi bien aux édifices du culte (temple, édicule, autel) qu'aux annexes du sanctuaire (théâtre, portique...).

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° espace)

2. type d'espace : temple classique;fanum;sacellum/édicule;salle hypostyle;grand bâtiment;édifice monumental;structure légère;aire plein air délimitée;lieu naturel non délimité;monument rupestre;grotte;aire crémation;aire portiquée;portique;voie "sacrée";salles annexes;enciente-téménos;enclos fossoyé-fossé;fosse-favissae;dépotoir;puits/"nymphée";aménagements particuliers;substructions indéfinies;espace sacré indéterminé;thermes;théâtre

L'expression « temple classique » renvoie aux édifices religieux de type gréco-italiques présentant généralement les caractéristiques suivantes : *cella*, colonnade libre ou non (avec donc des fragments architectoniques répondant aux ordres architecturaux usuels : ionique, dorique, toscan, corinthien), podium. Il s'agit ainsi des édifices que P. Gros (1996, 122-206) décrit dans son chap. 4 nommé « les temples » à l'exception des « *fana* ». Elle est aussi employée par C. Goudineau (1998, 279) en opposition au « fanum » dans son acception archéologique (donc impropre) soit un temple à cella centrale et galerie périphérique. Nous précisons dès lors que par commodité de langage, nous employons parfois le terme « fanum » (toujours entre guillemet et sans italique pour le différencier du terme latin) afin d'évoquer les temples à *cella(e)* centrale(s) et galerie périphérique.
Nous reprenons le terme « sacellum » (sur la même forme typographique que « fanum » afin d'éviter la confusion avec le terme latin pour lequel nous renvoyons à Dubourdieu, Scheid 2000, 77) car il apparaît régulièrement dans la bibliographie, mais généralement nous lui préférons le terme d'édicule plus neutre.
De même, nous évoquons timidement le terme « favissa » bien qu'il soit improprement employé en archéologie pour désigner toute autre chose que décrivait le sens latin. Par conséquent, bien qu'ici évoqué, nous ne reprenons pas ce terme dans le cadre de notre interprétation.
Pour le terme « téménos », nous avons procédé de la même manière que pour le terme « fanum » en l'inscrivant entre guillemet et sans italique afin de lui attacher un sens archéologique (en tant que mur périmétral d'un espace sacré) et nous l'utilisons par un souci de clarté dans la mesure où certains auteurs l'emploient régulièrement pour définir un aménagement. Nous pensons notamment au « téménos » de Constantine (Lançon-de-Provence) : nous reprenons ce terme afin de simplifier le discours commun. Nous avons suivi la même démarche en employant les termes de « *bouleuterion* » et de « prytanée » pour les monuments glaniques.

Dans le cas d'absence de structure archéologiquement reconnaissable, on privilégiera trois possibilités afin de pouvoir lui attribuer tout de même une fiche mobilier :

- aire plein air délimitée
- lieu naturel non délimité : c'est-à-dire si les données de fouille ou le matériel de surface (absence de *tegulae* ou moellons/blocs par exemple) ne témoignent d'aucune structure. ATTENTION : il s'agit souvent d'une définition d'une limite en « dur », mais la présence d'une limite en matériaux périssables et/ou symbolique a pu être manquée, notamment dans le cadre de fouilles anciennes, et reste possible.
- Espace sacré indéterminé : si la structure rencontrée ne va dans aucune typologie ou si le mobilier hors contexte n'est accompagné d'aucune donnée de fouille ou de prospection au sol.

- Édifice monumental : soit des structures associées soit à un mur en grand appareil soit à des blocs architecturaux de grandes dimensions soit des dalles en calcaire sciées de couverture
- grand bâtiment = si édifice de grandes dimensions en dehors de toute autre référence typologique (temple « classique »...)
- Aménagements particuliers : sépultures, mégalithes, soubassements (?), massif de maçonnerie...

3. accès (indéterminé;nord;nord-ouest;ouest;sud-ouest;sud;sud-est;est;nord-est) ; description de la ou des structure(s) et des éléments architecturaux hors contexte ; superficie de la structure (en m²) ; nombre de structure (nous avons en effet choisi dans la mesure où une même structure typologique se répétait, de décrire ces édifices au sein d'une même fiche)

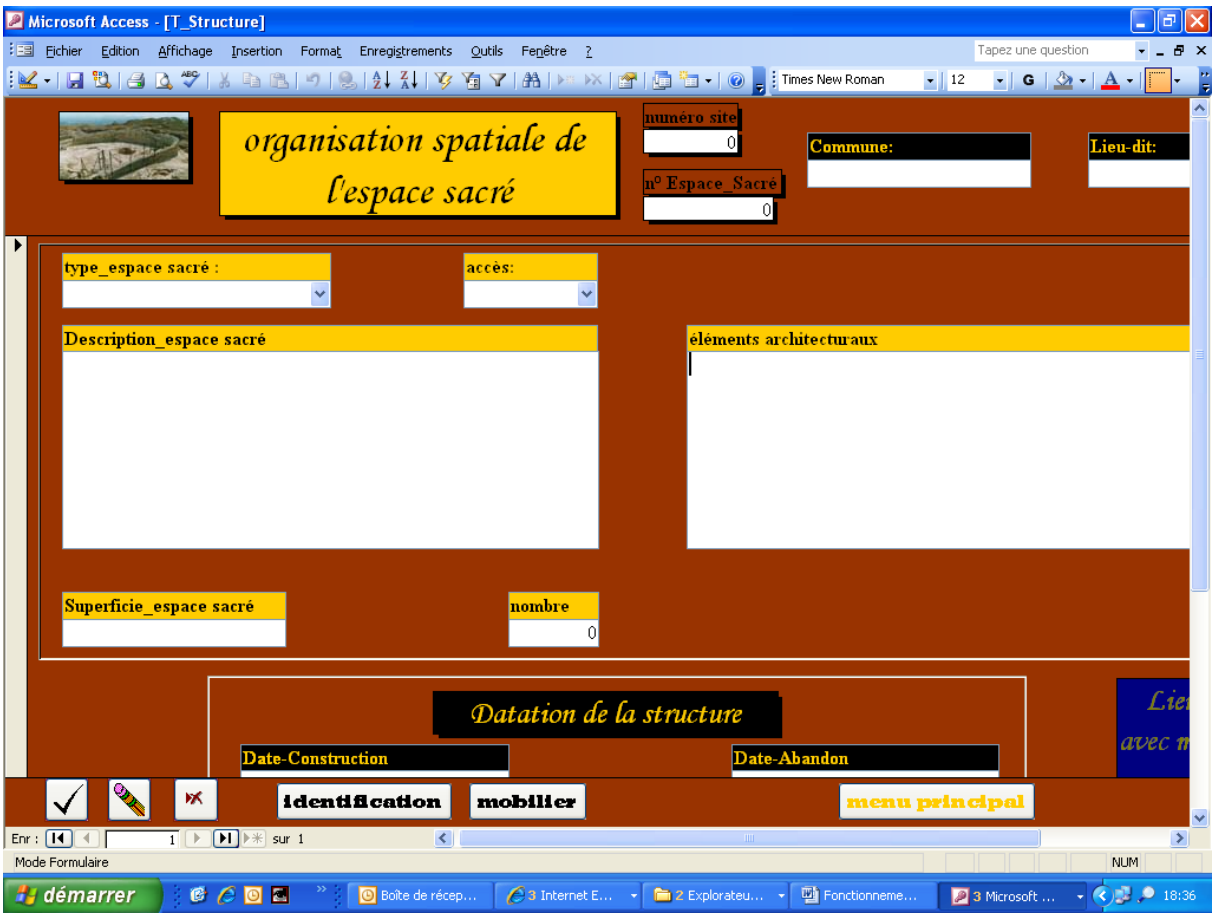

4. datation construction ; datation abandon ; phasage

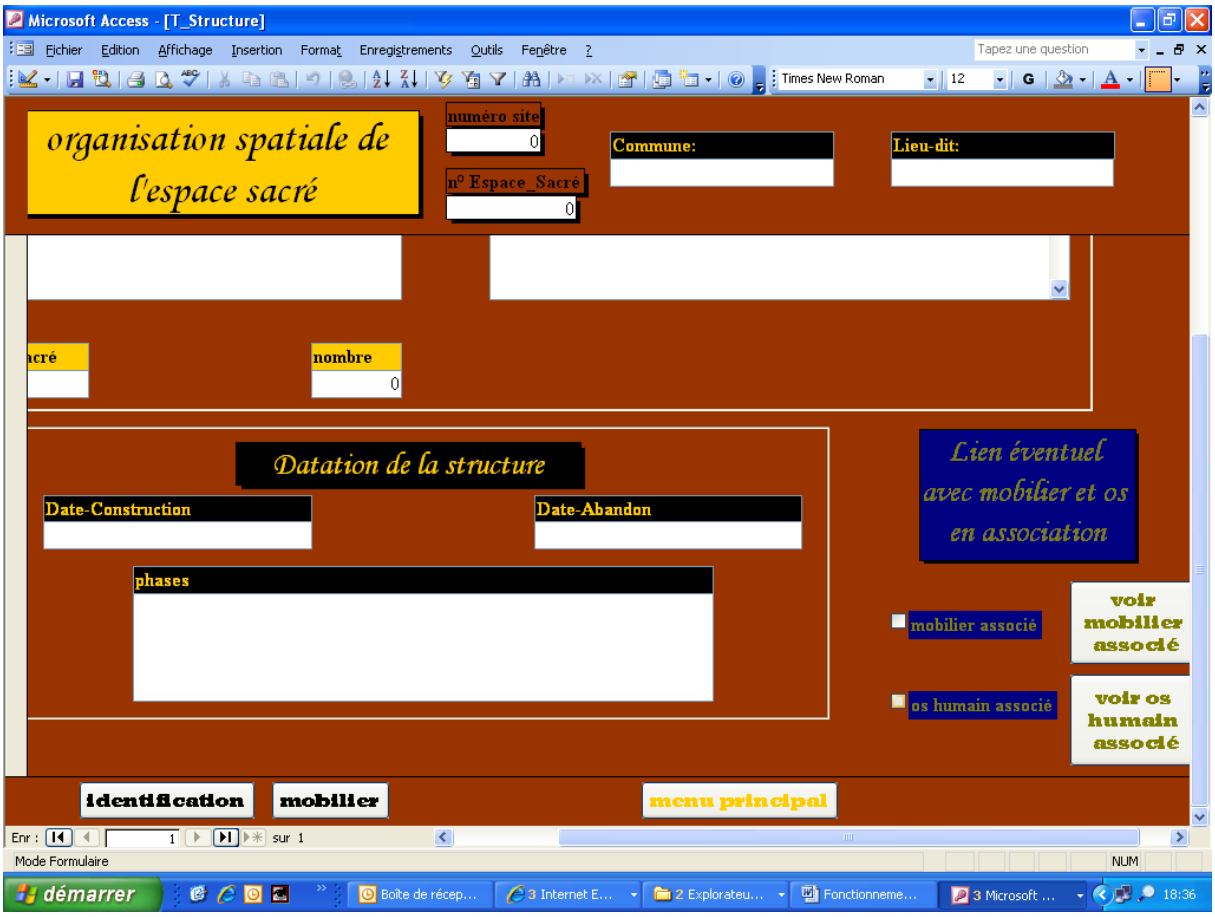

Table « mobilier » :

Lorsque la documentation le permettait ou l'exigeait, une fiche mobilier est rattachée à la structure. Si la provenance exacte par structure du mobilier n'est pas restituable, nous avons pris soin de décrire ce mobilier dans une fiche de synthèse associée à la première structure décrite.

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° espace)

2. La description du mobilier est réalisée selon une classification par catégories d'objets en partie spécifiques aux pratiques attestées dans la zone d'étude (mobilier céramique et amphore, lampe – céramique ou métallique -, monnaie, verrerie, mobilier lapidaire, statuaire, parure métallique, outil métallique, arme, plaquettes métalliques, rondelles/rouelles métalliques, disques métalliques, anneaux métalliques, éléments métalliques foliacés ou rubans, objets divers, ex-voto anatomiques, tabletterie, faune, éléments particuliers) dans laquelle chaque mobilier est replacé dans le contexte de découverte (hors stratigraphie, stratigraphie et phasage).

Sont précisés pour chaque catégorie : description du mobilier ; une quantité exprimée (quand cela est possible) en nombre de fragments (et non en NMI) pour le matériel céramique ou en nombre d'individus pour le matériel métallique et monétaire, la datation offerte par le mobilier évoqué, une description du contexte de découverte du mobilier.

3. Miniaturisation : permet de spécifier le mobilier concerné par le phénomène (céramique/lampe/verre/outil/arme/parure/objet quotidien)

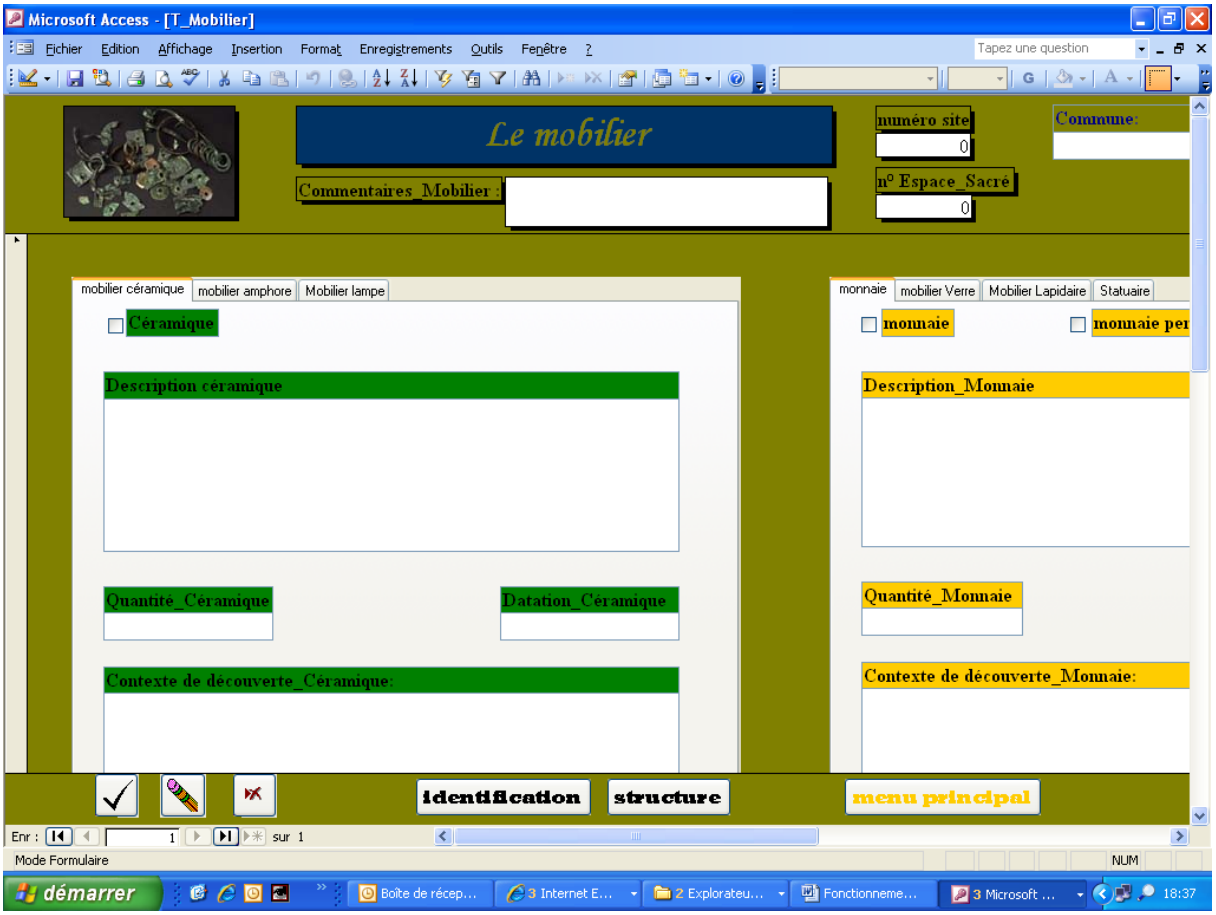

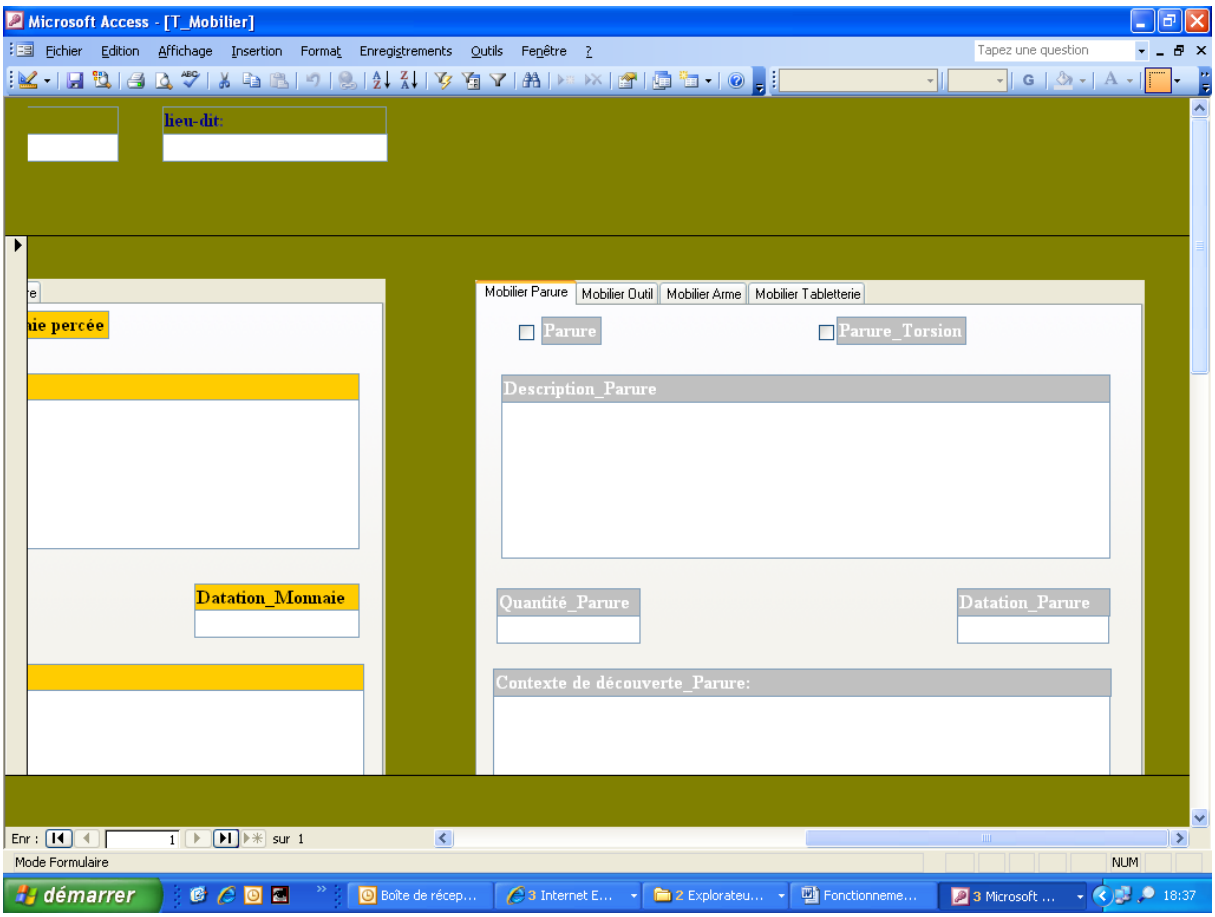
Microsoft Access - [T_Mobilier]
Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?
Tapez une question
lieu-dit:
ie percée
Datation_Monnaie
Mobilier Parure
Mobilier Outil
Mobilier Arme
Mobilier Tabletterie
Parure
Parure_Torsion
Description_Parure
Quantité_Parure
Datation_Parure
Contexte de découverte_Parure:
Enr : 1 sur 1
Mode Formulaire
NUM
démarrer
Boîte de récep...
3 Internet E...
2 Explorateu...
Fonctionneme...
3 Microsoft ...
18:37

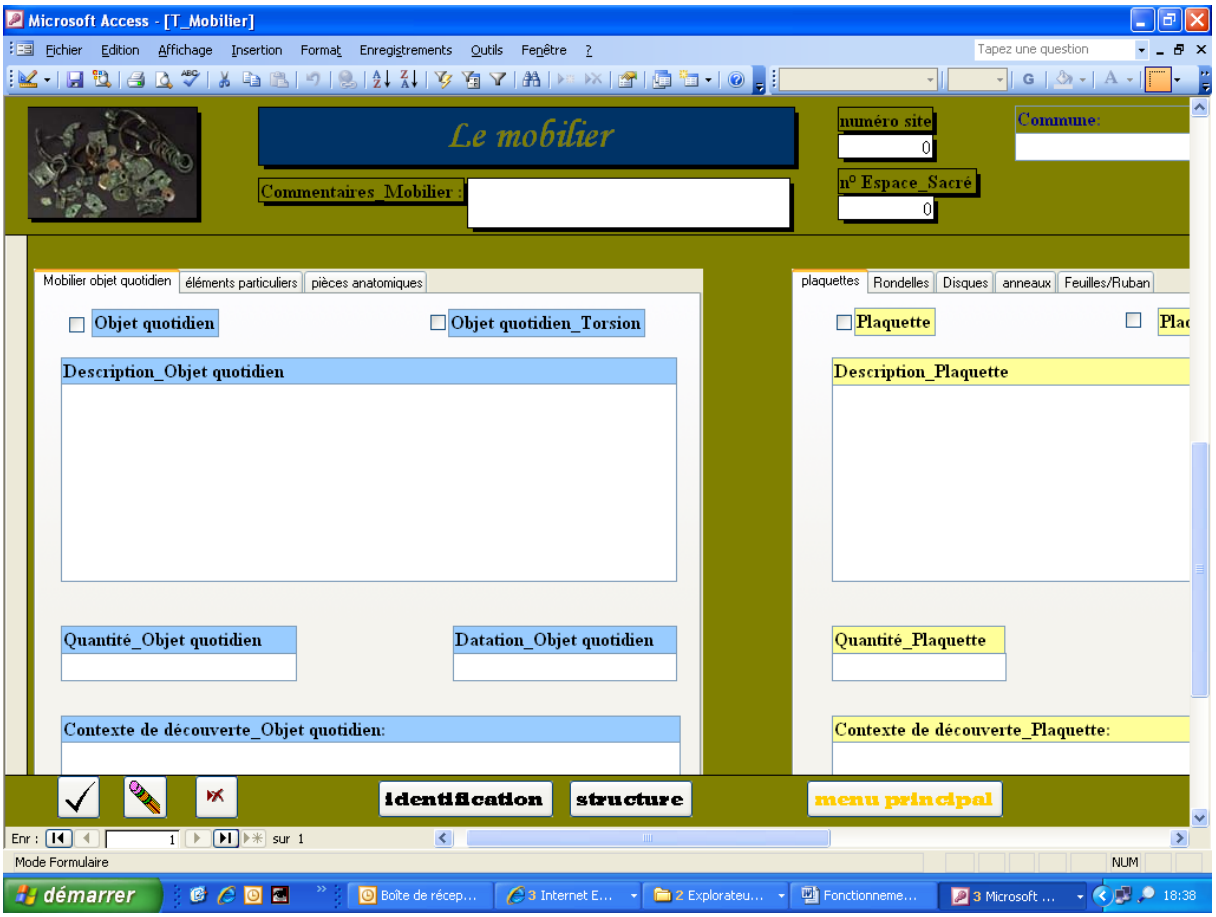
Microsoft Access - [T_Mobilier]
Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?
Tapez une question
Le mobilier
numéro site
0
Commune:
Commentaires_Mobilier :
nº Espace_Sacré
0
Mobilier objet quotidien
éléments particuliers
pièces anatomiques
Objet quotidien
Objet quotidien_Torsion
Description_Objet quotidien
Quantité_Objet quotidien
Datation_Objet quotidien
Contexte de découverte_Objet quotidien:
plaquettes
Rondelles
Disques
anneaux
Feuilles/Ruban
Plaquette
Description_Plaquette
Quantité_Plaquette
Contexte de découverte_Plaquette:
identification
structure
menu principal
Enr : 1 sur 1
Mode Formulaire
NUM
démarrer
Boîte de récep...
3 Internet E...
2 Explorateu...
Fonctionneme...
3 Microsoft ...
18:38

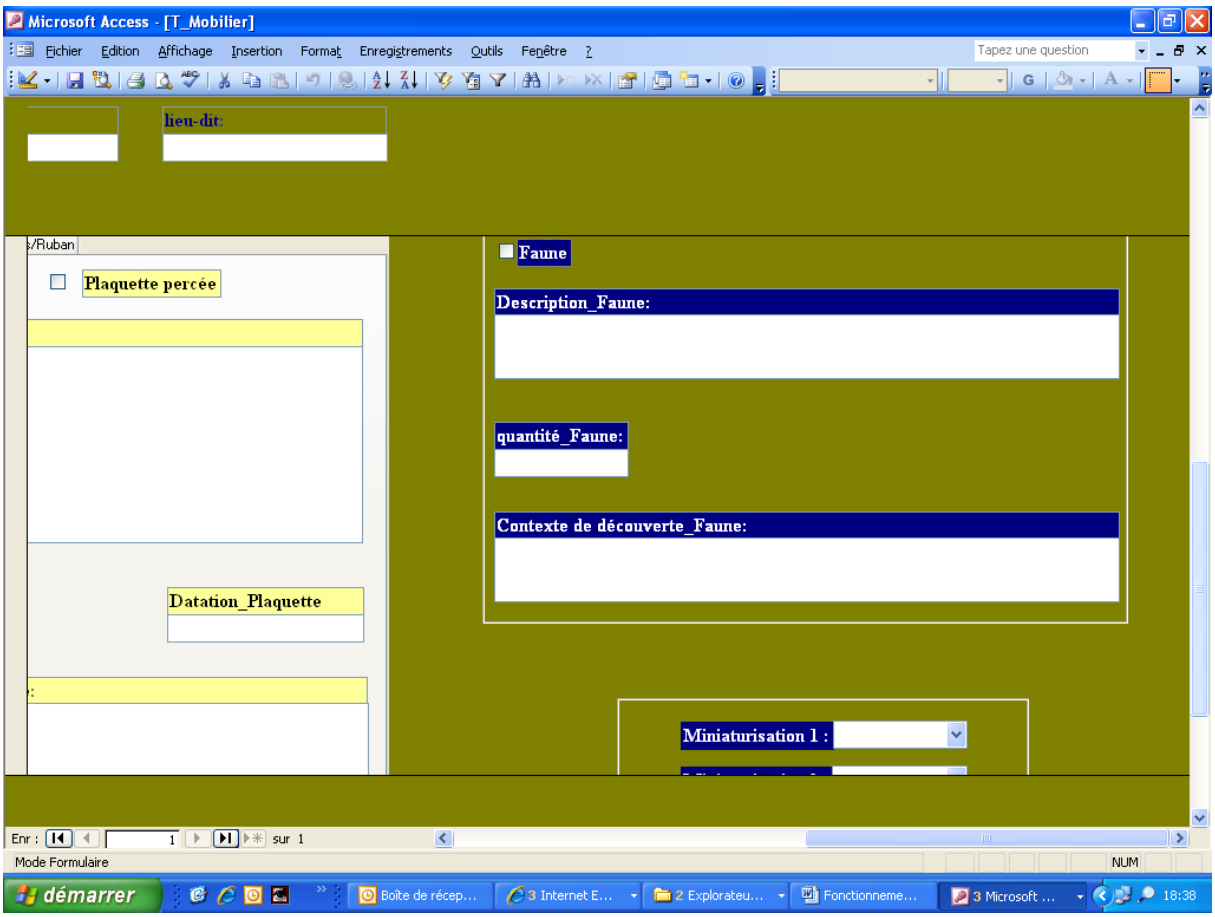
Microsoft Access - [T_Mobilier]
Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?
Tapez une question
lieu-dit:
Plaquette percée
Faune
Description_Faune:
quantité_Faune:
Contexte de découverte_Faune:
Datation_Plaquette
Miniaturisation 1 :
Enr : 1 sur 1
Mode Formulaire
NUM
démarrer
Boîte de récep...
3 Internet E...
2 Explorateu...
Fonctionneme...
3 Microsoft ...
18:38

Table « manipulation d'ossements humains (crâne et « têtes coupées ») » :

Dans le cadre d'éventuelles pratiques protohistoriques rituelles, les os humains (crânes et autres parties anatomiques) sont également rattachés à une structure. Il n'a été répertorié que les ossements humains soit portant les traces d'un traitement particulier (enclouage notamment) soit dont le contexte de découverte (en association avec un édifice collectif ou tout autre espace particulier dans le monde indigène) le distingue d'un contexte funéraire ou de découvertes d'ossements isolés dans l'habitat comme cela est récurrent en Gaule méditerranéenne (Dedet, Schwaller 1990).

Dans le cas d'une pratique d'exposition attestée par des traces sur les crânes, nous avons également pris en compte la structure associée à cette pratique en lui associant une fiche « espace ».

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° espace)

2. description des ossements ; une quantité exprimée (quand cela est possible) en nombre d'individus, une description et datation du contexte de découverte.

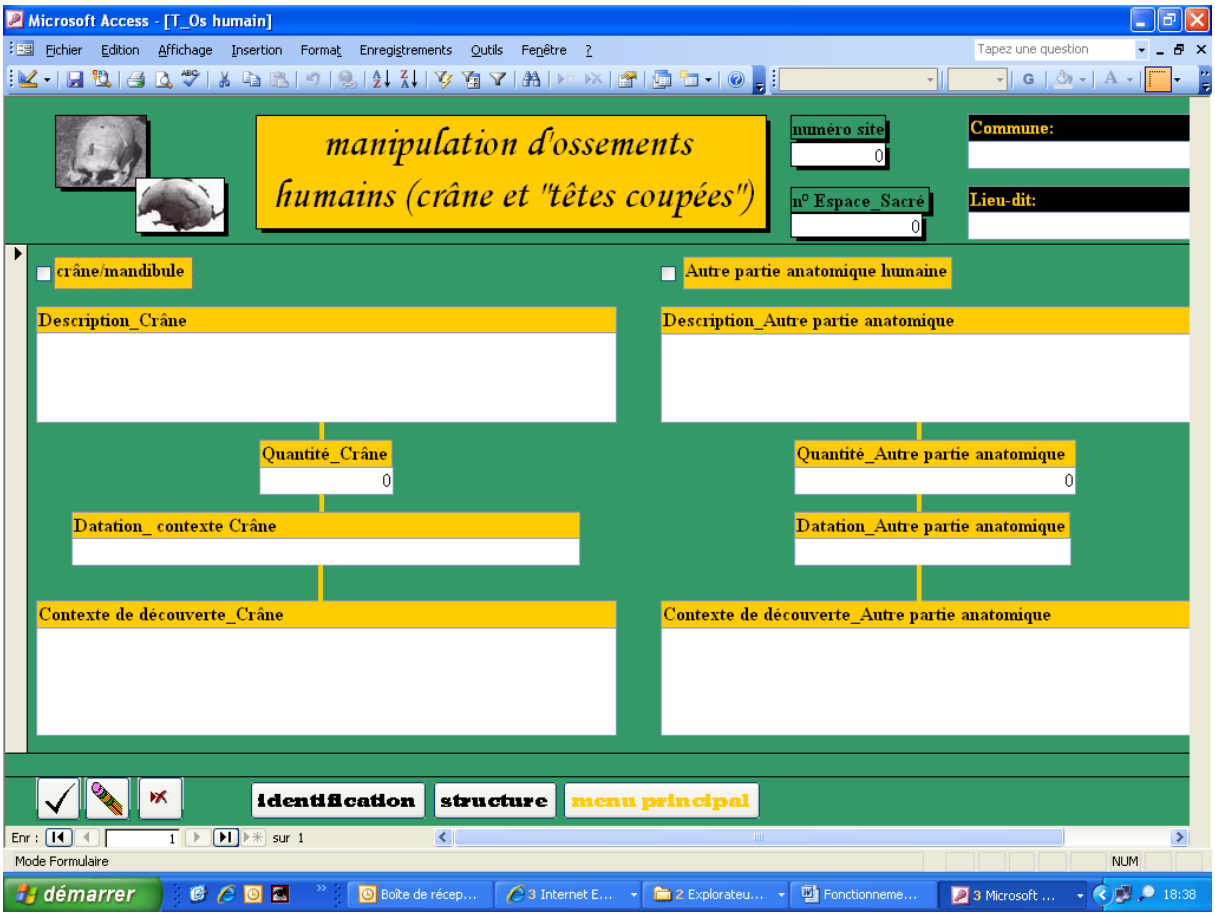

Table « inscription » :

Ne sont répertoriées que les inscriptions votives découvertes dans les environs des lieux de culte supposés : toute autre inscription sera signalée dans le mobilier lapidaire de la fiche mobilier. Nous avons intégré toute inscription suffisamment documentée dans la bibliographie ou les inscriptions, notamment les graffiti, dont un cliché ou un relevé permettait une lecture par nos soins.

Nous avons rempli une fiche par inscription à l'exception des cas de graffitis se limitant à des lettres sans quelconque développement ou restitution intelligible possible. Une fiche répertorie alors ces graffiti en un ensemble (les graffiti ne seront pas forcément tous alors référencés).

Pour chaque inscription, rattachée à un site localisé, sont donnés :

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° inscription)
2. une description du support de l'inscription (lapidaire/céramique/enduit/rupestre/autres)
3. la langue employée : gauloise/grecque/latine
4. la référence dans un corpus publié (*C.I.L.*, *A.E.* et le renvoi éventuel au nouveau corpus, *I.L.N.* notamment, en cas de nouvelle lecture)
5. précision sur la découverte *in situ* ou non du monument épigraphique
6. description du support de l'inscription
7. le texte de l'inscription selon les conventions adoptées par les *I.L.N.* pour la transcription (voir Rémy *et alii* 2004a, 71-72) : texte en *italique* avec les signes conventionnels
8. description du contexte de découverte de l'inscription
9. commentaires de l'inscription (avec dans les cas jugés utiles la traduction)
10. datation proposée de l'inscription
11. mention éventuelle de la (ou des) divinité(s) honorée(s)
12. rappel du nombre total d'inscriptions votives sur le site
13. précision sur l'éventuelle mention d'un aménagement (*aedes*, portique, basilique…) ou d'un mobilier votif particulier (statue, objets…)
14. précision sur le nombre d'autels anépigraphes éventuellement associés sur le site

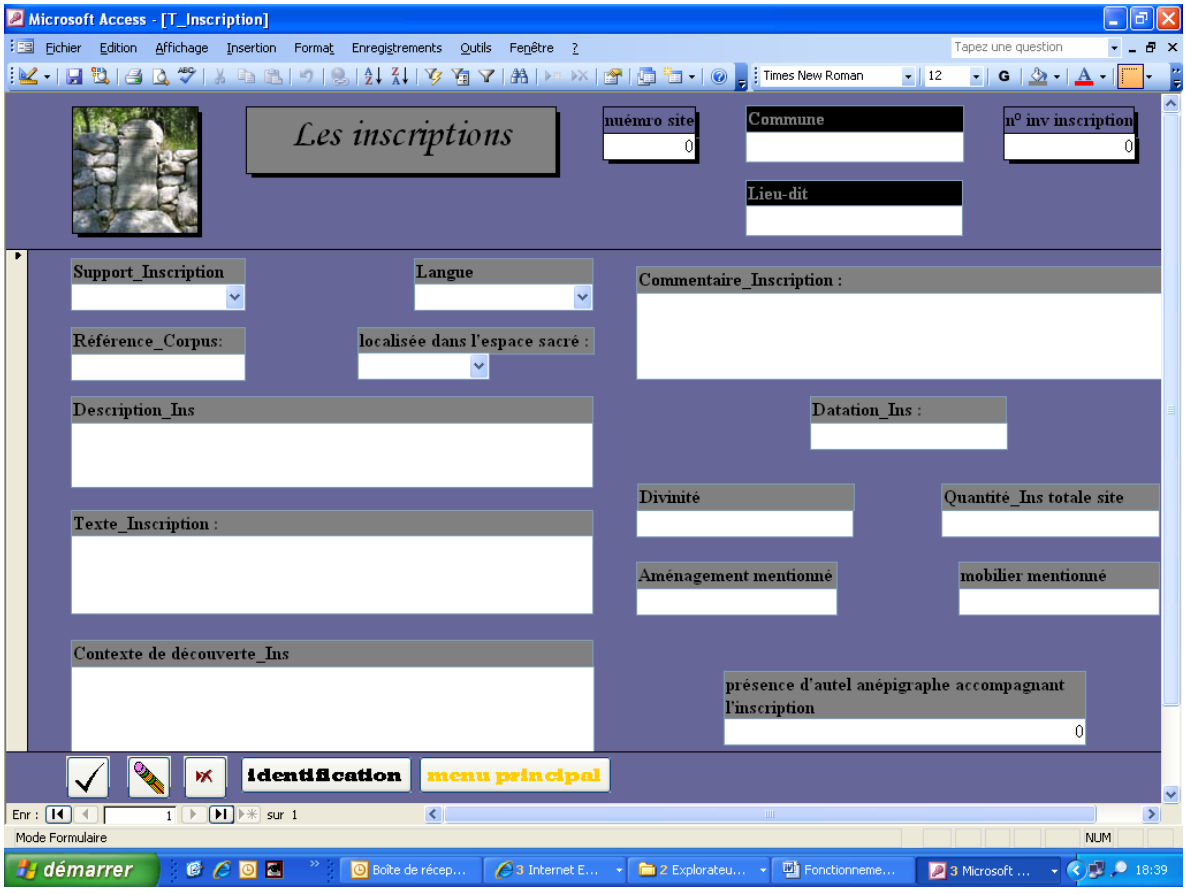

Table « Lieu de culte et sources textuelles » :

Nous avons répertorié les sources littéraires en donnant les passages concernés, dans la mesure du possible *in extenso*, et accompagnés d'une traduction. Outre la documentation littéraire évoquant directement un lieu de culte, nous avons jugé utile de référencer les sources littéraires (notamment les itinéraires antiques) et épigraphiques complétant notre compréhension des contextes. Il s'agissait notamment d'une approche toponymique permettant d'associer une divinité reconnue (par l'épigraphie) dans le cadre d'un sanctuaire du corpus et un lieu géographique dont la dénomination antique nous était donnée par les textes, les itinéraires ou l'épigraphie. Nous avons parfois signalé également des données toponymiques modernes ou médiévales lorsqu'elles venaient compléter des données matérielles/épigraphiques à elles seules suffisantes pour identifier un lieu de culte.

Elles sont regroupées par catégories (itinéraires, inscription, textes…) à partir du moment où elles expriment la même information. Si l'information est différente dans une même catégorie, deux fiches séparées ont été réalisées.

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° texte)
2. type de sources : source textuelle/épigraphie/itinéraire/toponymie médiévale-moderne
3. Référence (auteur, ouvrage ou référence épigraphique dans un corpus *C.I.L.*, *A.E.* ou *I.L.N.*)
4. description de la référence : texte en latin/grec *in extenso* avec la traduction (nous renvoyons à la bibliographie des sources littéraires antiques pour connaître la version utilisée) ou texte des itinéraires ou texte de l'inscription (sur la même convention que pour la table des inscriptions)
5. précisions sur la pertinence de l'information : infos directes sur le lieu de culte/infos complémentaires/infos directes et complémentaires
6. type de structure éventuellement mentionné par les sources littéraires antiques : *aedes*, *hiéron*, *templum*…
7. datation de la référence littéraire ou épigraphique

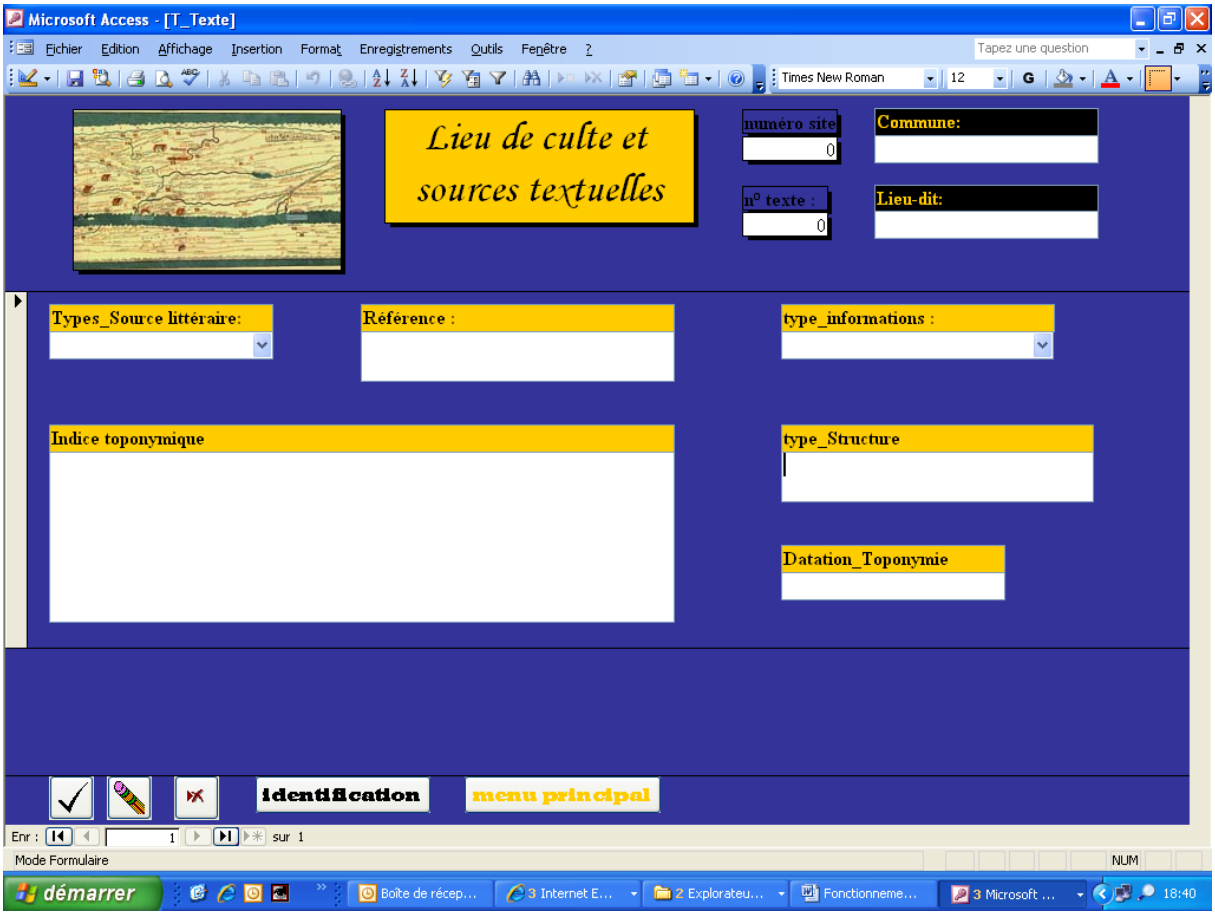

Table « La statuaire sur les lieux de culte d'époque romaine »

Nous répertorions ici uniquement les statues ou bas-reliefs de la période romaine découverts dans les lieux de culte. En effet, suivant les conclusions de S. Estienne (1997) pour qui toute statue de divinité n'identifie pas une statue de culte et encore moins un lieu de culte, nous avons sélectionné pour la statuaire de la période romaine uniquement celle retrouvée dans le cadre de sanctuaire attesté par l'association avec d'autres indices matériels, épigraphiques et/ou littéraires.

Nous avons également choisi de ne pas intégrer ici les statues ou représentations iconographiques de petites dimensions (statuette…) : ces éléments sont mentionnés dans les fiches mobilier.

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° statue)
2. type de matériau : bois/métal/pierre
3. description de la statuaire
4. divinité ou personnage représenté
5. datation stylistique livrée éventuellement par la statuaire
6. description du contexte de découverte de la statuaire
7. datation du contexte de découverte de la statuaire

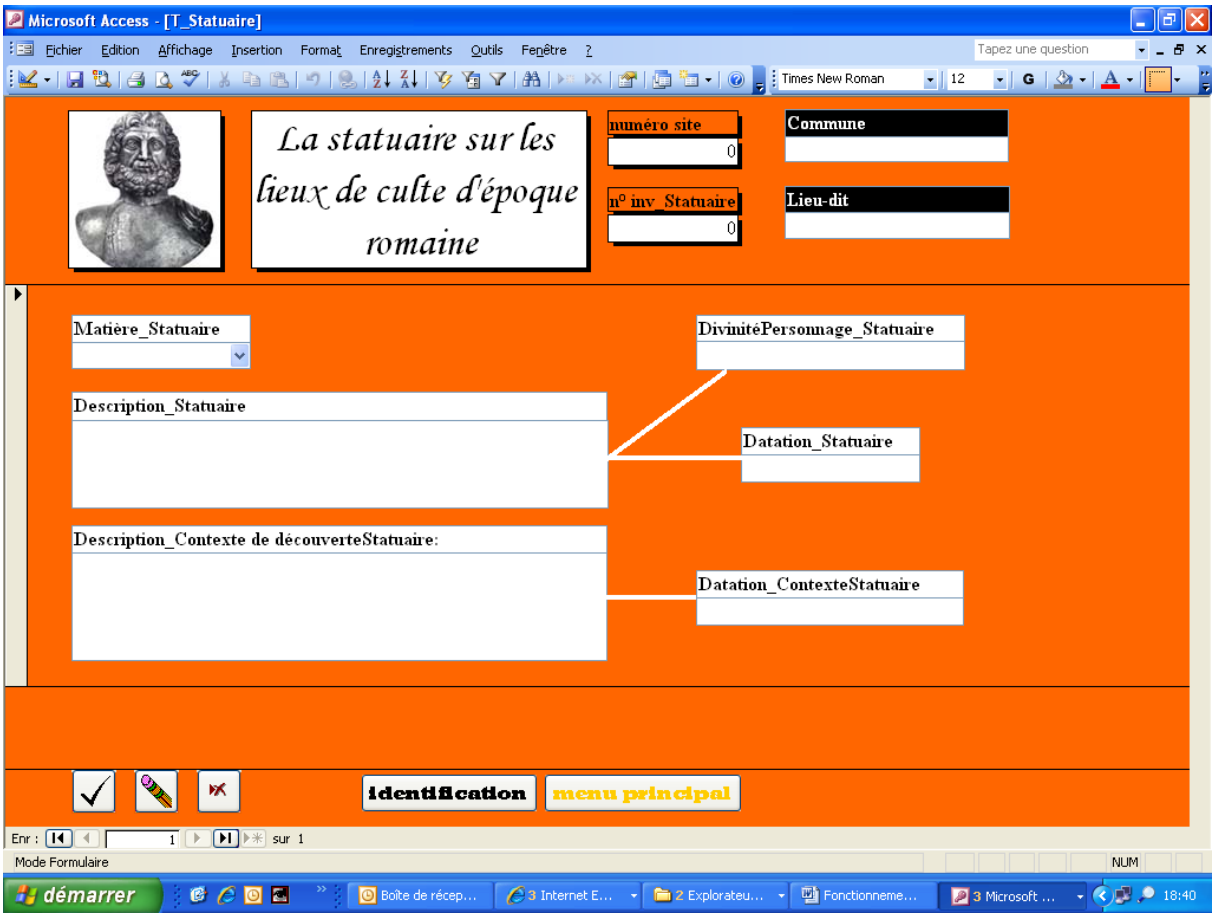

Table « Statuaire de l'âge du Fer : « Accroupis » et autres »

Nous avons choisi de séparer les statues de l'âge du Fer et d'époque romaine dans le corpus, car leur prise en compte obéit à deux approches méthodologiques différentes. Nous avons intégré la statuaire protohistorique à partir du moment où celle-ci était associée à un site protohistorique localisé. Il s'agissait d'étudier ce phénomène de la statuaire qui peut apparaître dans la bibliographie comme relative à des pratiques religieuses.

Nous avons associé les statues issues d'un même contexte de découverte dans une seule et même fiche, car notre objectif n'est pas un travail iconographique, mais une étude des contextes de découverte des statues de l'âge du Fer.

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° statue AdF)
2. type de matériau : pierre/bois/autres
3. Quantité totale de statues sur le site
4. type statue homme : position accroupie/position assise/position debout/position autre/position indéterminée
5. type statue femme : position accroupie/position assise/position debout/position autre/position indéterminée
6. description de la statuaire
7. datation stylistique livrée éventuellement par la statuaire
8. description du contexte de découverte de la statuaire
9. datation du contexte de découverte de la statuaire

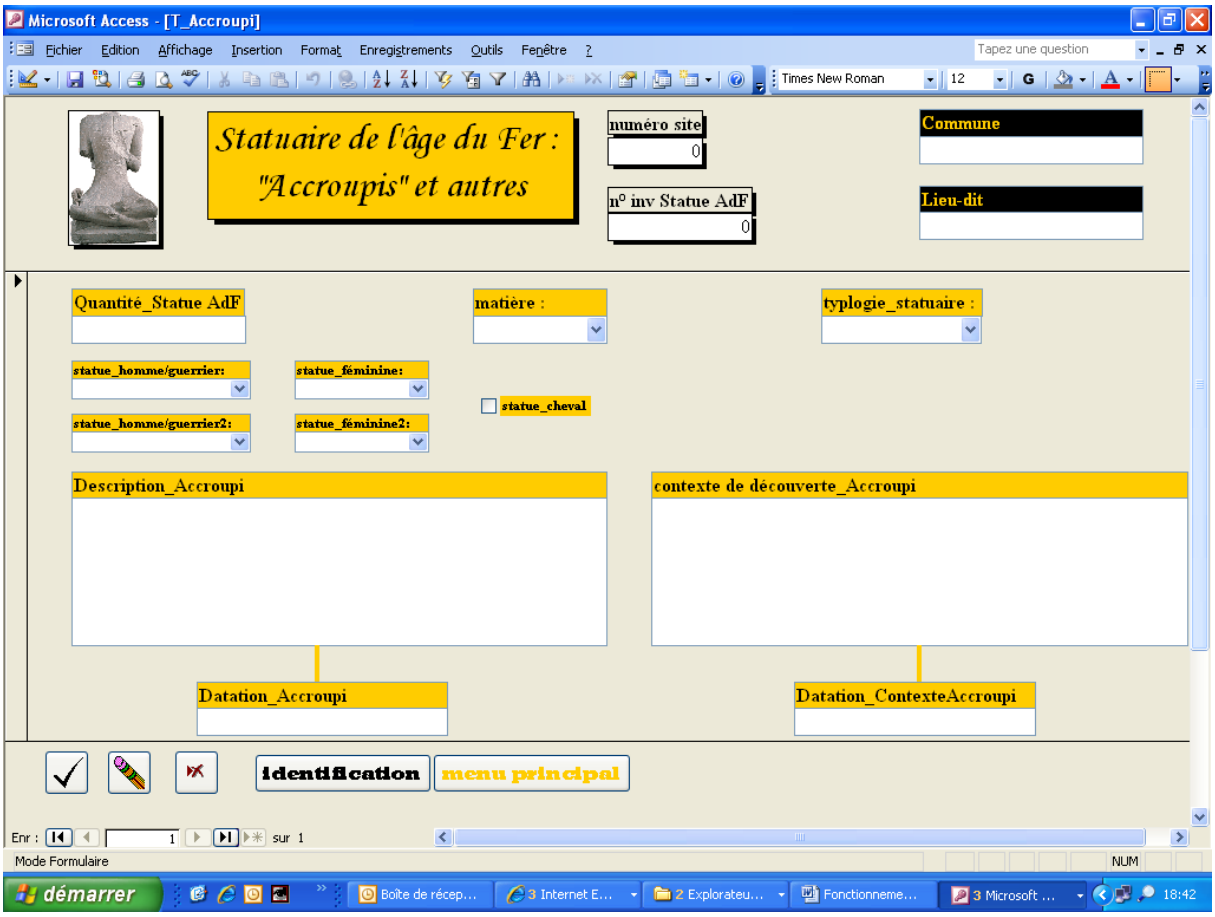

Table « les stèles protohistoriques »

Les stèles protohistoriques, toutes découvertes en remploi ou hors contexte dans notre zone d'étude, sont regroupées par contexte de découverte afin de ne pas multiplier le nombre de fiches alors que nous ne possédons pas une description précise de chaque stèle à partir de la bibliographie.

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° stèle)
2. Quantité totale de stèles sur le site
3. description des stèles
4. datation stylistique des stèles
5. description d'éventuelles représentations gravées ou peintes
6. description du contexte de découverte des stèles
7. datation du contexte de découverte des stèles

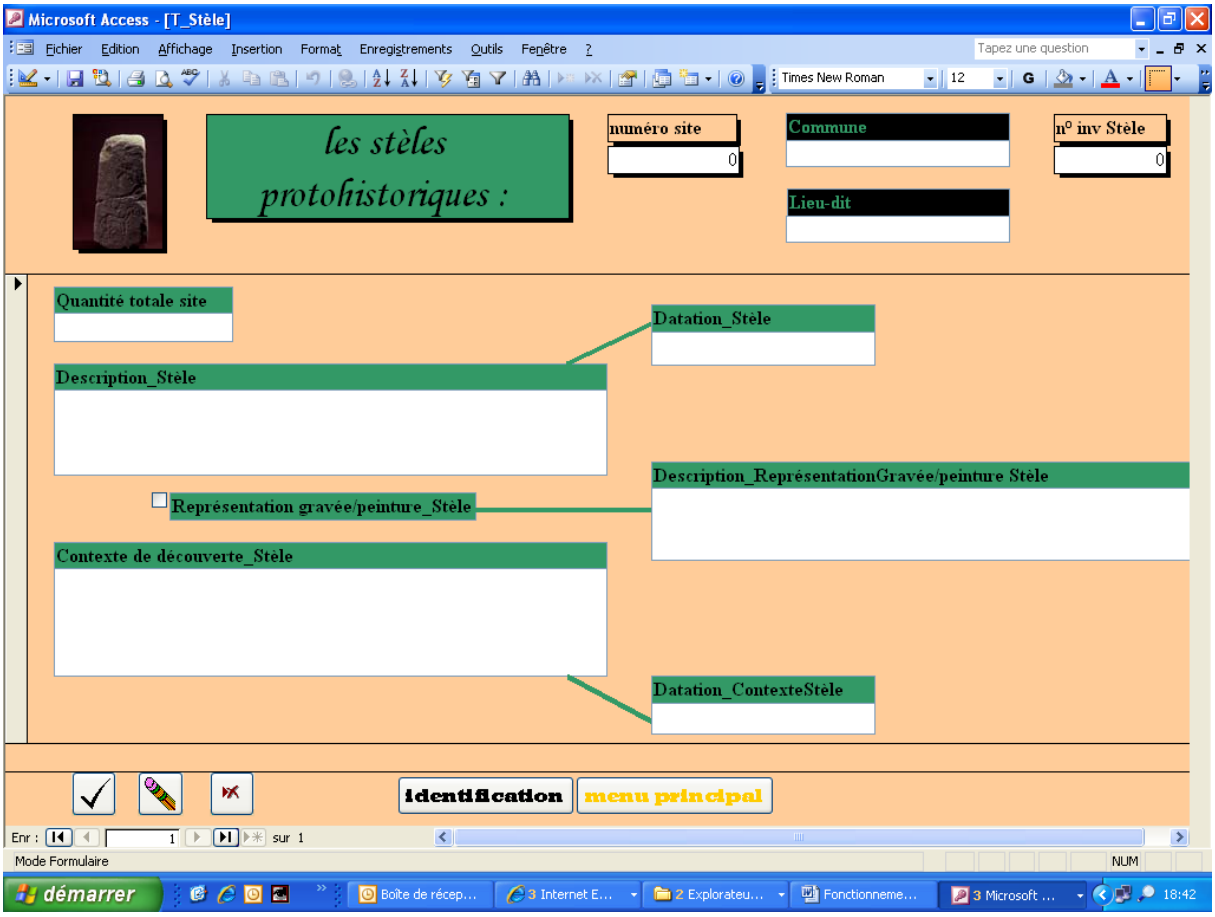

Table « expression monumentale protohistorique : pilier et linteau »

Les piliers/linteaux protohistoriques sont également regroupés par contexte de découverte et par type de fragments architecturaux. Il a été répertorié tous les éléments architecturaux protohistoriques découverts : les piliers et linteaux de portique (notamment à encoches céphaliformes) ainsi que les chapiteaux dits « à tête ».

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° pilier-linteau)
2. Quantité totale de piliers/linteaux/chapiteaux sur le site
3. description des piliers/linteaux/chapiteaux
4. datation stylistique des piliers/linteaux/chapiteaux
5. description d'éventuelles représentations gravées ou peintes
6. description du contexte de découverte des piliers/linteaux/chapiteaux
7. datation du contexte de découverte des piliers/linteaux/chapiteaux
8. présence d'encoches céphaliformes/présence d'une figuration de tête (gravure/bas-relief/peinture).

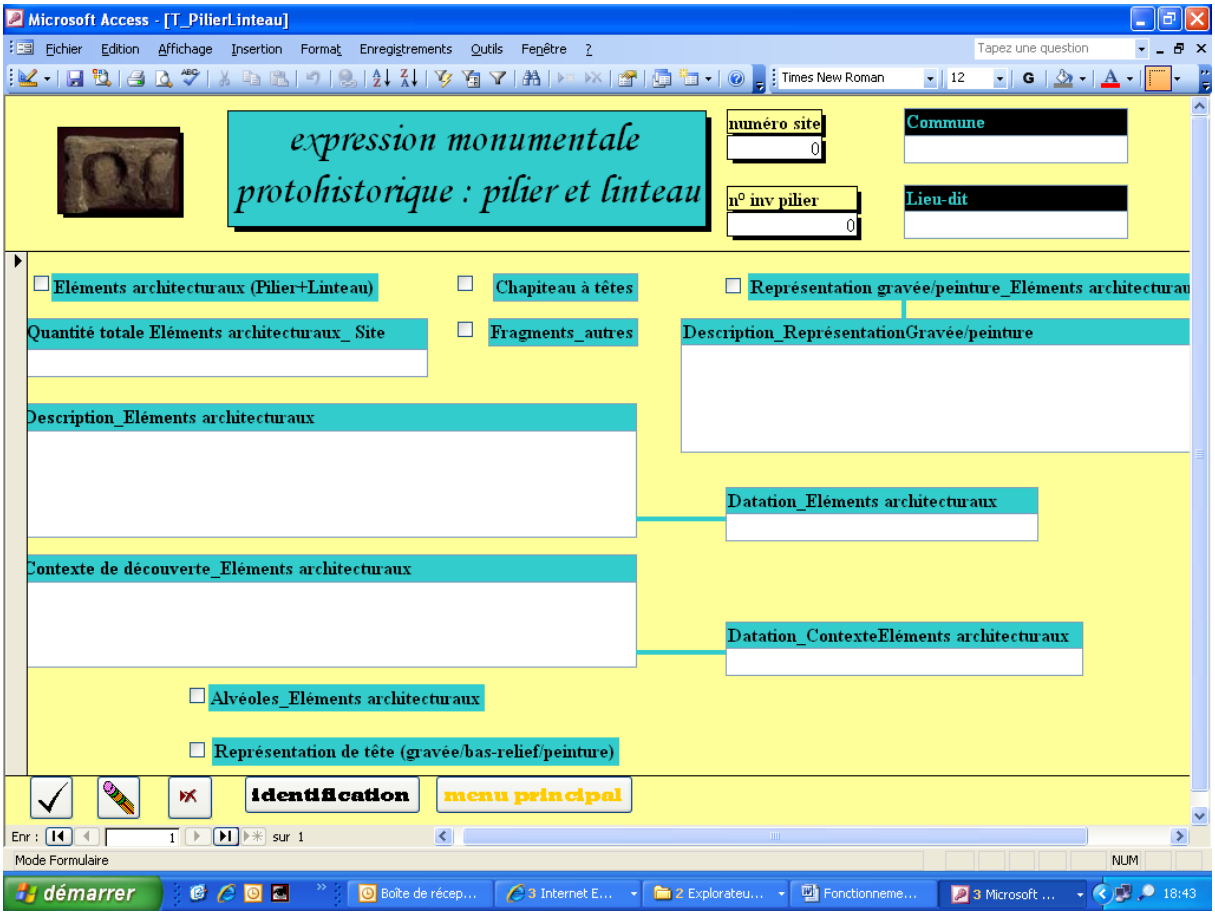

Table « L'environnement du site : rapport à l'occupation générale du sol »

Un examen de l'occupation autour des sites a été réalisé sur un environnement large : nous reconnaissons que les distances considérées peuvent être perçues comme arbitraires (1, 3 ou 5 km) : celles-ci ont été faites en distance réelle calculée en ligne droite en fonction du relief à partir de modèles numériques de terrain disponibles (bd alti P.A.C.A. et Rhône-Alpes de l'I.G.N. et différents MNT avec un pas de 50 m ainsi que *google earth*® dans les cas extérieurs au territoire français).

Bien que la distance de 5 km peut renvoyer à environ une heure de marche, le caractère arbitraire des seuils choisis (rayon) s'explique par le fait que toute approche plus spécifique, par exemple la durée d'une journée de marche ou ses divisions, aurait exigé le développement d'une méthodologie propre à considérer les questions de dénivelé et de cheminement. Or un tel développement nous aurait conduit à nous confronter à d'importants problèmes de restitution de l'orographie et de l'hydrographie excessivement difficiles à réaliser sur une zone d'étude aussi large que ce soit en termes de temps de travail nécessaire ou en termes de documentation et d'études géomorphologiques et paléoenvironnementales disponibles pour l'ensemble de la zone. Ce type d'approche ne semble pouvoir être pertinente que dans le cadre d'un travail à l'échelle micro-régionale. De plus, toute conclusion risque de reposer sur un postulat délicat : car par exemple quelle signification donner dans le cadre de la fréquentation d'un sanctuaire au seuil d'une durée d'une journée de marche ? Est-il représentatif de la population concernée par le lieu de culte ? Ainsi, si l'étude réalisée sur la cité des Aulerques Cénomans a proposé un rayon d'influence des sanctuaires de l'ordre de 25 km et 13 km (soit l'évaluation d'une demi et d'un quart de journée de marche) (Gruel, Bernollin, Brouquier-Reddé 2008, 40 et fig. 5), cette mesure est la conclusion de l'étude et non son postulat de départ. Surtout, il est évident que cette question ne peut se résoudre que dans une approche hiérarchique des sanctuaires, malheureusement difficile à mettre en place.

Ces seuils ont ainsi le mérite de s'appliquer d'une manière rigoureuse et systématique pour l'ensemble des sites répertoriés et de comparer l'isolement des sanctuaires ou au contraire l'intégration dans un tissu d'habitats proches. Nous avons alors décrit :

I. Sanctuaire et nécropole :

1. nécropole/nécropole hypothétique/aucune ; datation ; distance (en m) au site du corpus ; description des données archéologiques ou épigraphiques

Il a ainsi été décrit les nécropoles (de toutes les périodes anciennes, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive) dans un rayon de 1 km autour du site.

II. Sanctuaire et agglomération la plus proche :

1. agglomération assurée/hypothétique ;
2. statut/titre de l'agglomération au Haut-Empire : Capitale de Cité/Capitale de Province-Cité/Agglomération secondaire (chef-lieu pagus, *uicus*)/indéterminé[5]

Nous renvoyons sur l'emploi de ce vocabulaire à la table « identification et localisation » chapitre II. 11.

3. *oppidum latinum* (selon Pline) ; ville « massaliète » (d'après Étienne de Byzance) ; capitale de peuple protohistorique ;
4. implantation topographique de l'agglomération (site de hauteur/site de plaine/site fond de vallée/site de confluent/site de coteau/site littoral)
5. description de l'agglomération ;

[5] Prise en compte du statut contemporain du site et si le statut change pendant la durée de fréquentation du site cultuel lui donner son statut le plus élevé déterminé.

6. distance (en m) au sanctuaire
7. datation de l'agglomération

Nous signalons ici l'agglomération la plus proche. Une description de l'ensemble des agglomérations est réalisée sur une autre table. CF plus bas.

II. Sanctuaire et habitat le plus proche :

1. habitat assuré/hypothétique ;
2. type d'habitat : ferme indigène/*uilla*/indéterminé

Nous renvoyons sur l'emploi de ce vocabulaire à la table « identification et localisation » chapitre II. 13.

3. description de l'habitat
4. distance (en m) au sanctuaire
5. datation de l'habitat

Nous signalons ici l'habitat le plus proche. Une description de l'ensemble des habitats ruraux est réalisée sur une autre table. CF plus bas.

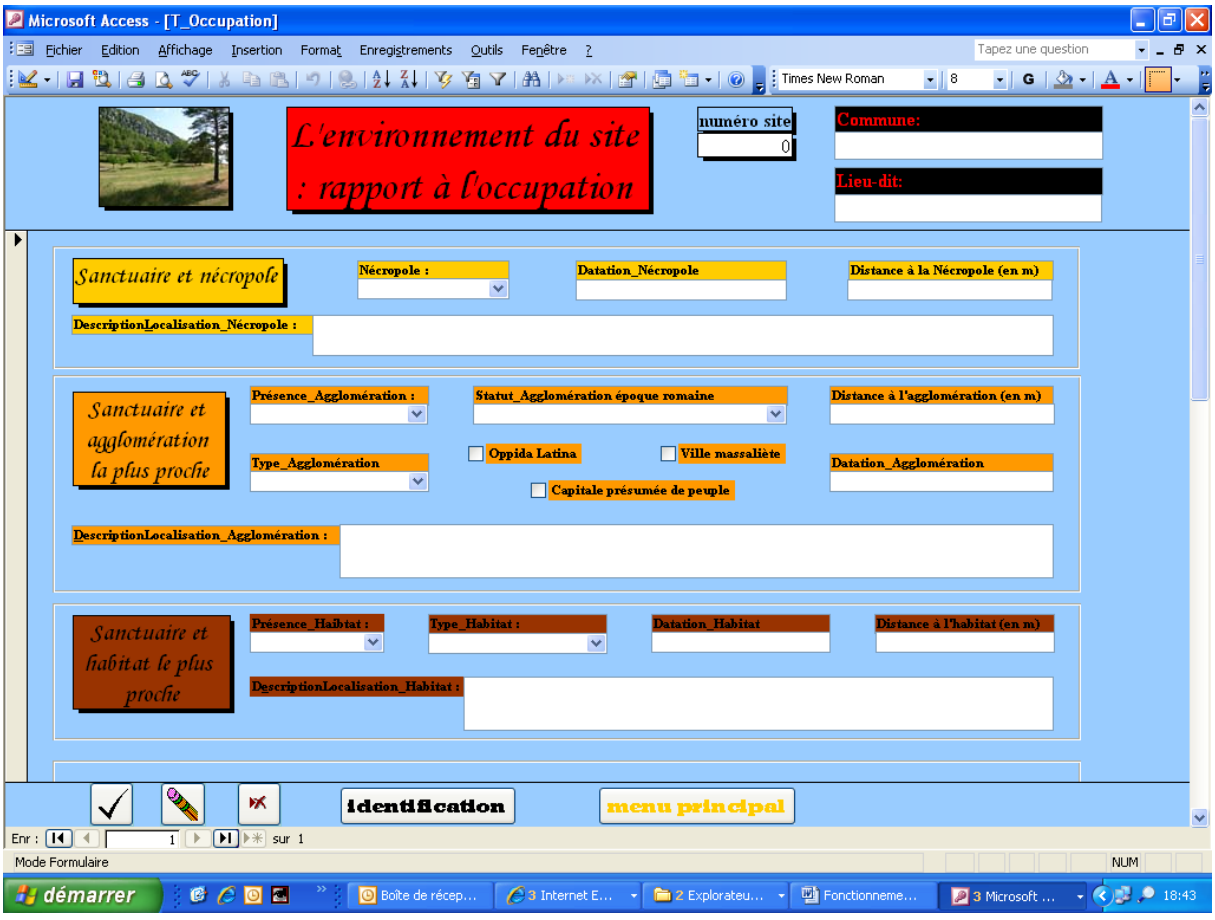

II. Sanctuaire et voie

1. voie assurée/hypothétique
2. description des données sur la voie
3. distance à la voie (en m) ;
4. datation de la voie
5. description des informations sur un péage
6. distance (en m) ;
7. datation du péage

Il a été répertorié les axes de communication, selon les mêmes critères que ceux employés pour les voies à proximité immédiate, découverts dans un rayon de 5 km.

Les relations à un axe de communication proche sont prises en compte uniquement dans le cas de voies observées par des témoignages archéologiques ou archéomorphologiques (la distance étant calculée à partir du lieu de découverte des vestiges et non un tracé restitué) à l'exception des cas d'agglomérations ou de stations clairement assimilables à une étape mentionnée sur un itinéraire antique.

III. Sanctuaire et activité de production (carrière, mine...)

1. description des données sur une activité de production
2. distance (en m) ;
3. datation de l'activité de production

Nous avons signalé dans un même rayon de 5 km les vestiges d'activité économique de type carrière et mines.

IV. Sanctuaire et limites

1. limite assurée/hypothétique/aucune/indéterminée
2. définition du type de limite (ethnique, de cité, de province...)
3. description des données sur la limite

Nous avons spécifié la présence d'une frontière (ethnique, de cité, de province et dans quelques rares cas, les hypothèses de frontières de *pagus*) dont le tracé restitué ou attesté passait non loin du site. Nous nous sommes refusé à considérer une notion de distance sur cette question, les données ne nous permettant jamais un tracé fidèle.

V. Sanctuaire et territoires

1. entité politique 1 et 2 (peuple protohistorique connu, cité au Haut-Empire)

2. situation dans cette entité (centrale/périphérie/périphérie-marges)

La situation dans l'entité (centrale, périphérie, périphérie/marges) est fondée sur une distinction entre la situation dans une ethnie où le point central est le centre géographique probable ou possible du territoire (sur la base, parfois corrigée, des territoires ethniques définis pour le Sud-Est de la Gaule par G. Barruol – 1969b) et une situation dans une cité où le point central correspond au chef-lieu de cité, peu importe la situation excentrée ou non de ce dernier par rapport au territoire de la cité. Nous nous sommes fondé pour déterminer le territoire des cités principalement sur les données de synthèse des *I.L.N.* publiées (Gascou, Janon 1985, 25-28 ; Chastagnol 1992, 21-23, 188-189 et 265-267 ; Gascou 1995, 38-50 ; Gascou, Leveau, Rimbert 1997, 26-28 ; Rémy 1998 ; Rémy *et alii* 2004a), ainsi que sur des travaux les réactualisant pour les volumes publiés (Bertoncello 2002) ou correspondant à des volumes encore non réalisés (Odiot, Bois 1992 ; Ganet 1995, 44-46 ; Wiblé 1998j, 64 ; Barruol 2004d ; Planchon 2004a ; Segard 2005, III, planche 1 ; Béal 2006 ; Leveau 2008a). Pour les limites de cités n'ayant pas fait l'objet d'études récentes (Glanum, Avignon, Orange, Cavaillon, Carpentras ainsi que Briançonnet, Cimiez voire Aoste), nous avons procédé soit à partir des limites connues de cités voisines soit en employant des cartes généralistes des frontières de cités de Narbonnaise (par exemple Gascou 1998, carte 1) parfois complétées par des articles disponibles évoquant l'organisation de ces cités (Barruol 2004a ; Jannet-Vallat 2004 ; Carru 2004c).

3. description des données sur les limites
4. nom (si possible complet) de la cité au Haut-Empire

Nous avons également mentionné lorsqu'il s'agissait de sites de l'âge du Fer sur quel futur territoire de cité ils étaient situés.

5. statut juridique de la cité au Haut-Empire[6] : indéterminé/colonie de droit romain déduction vétéran/colonie de droit romain déduction civile/colonie latine/cité pérégrine (fédérée)/municipe
6. distance du sanctuaire au chef-lieu de cité (en m) : distance réelle calculée en fonction du relief

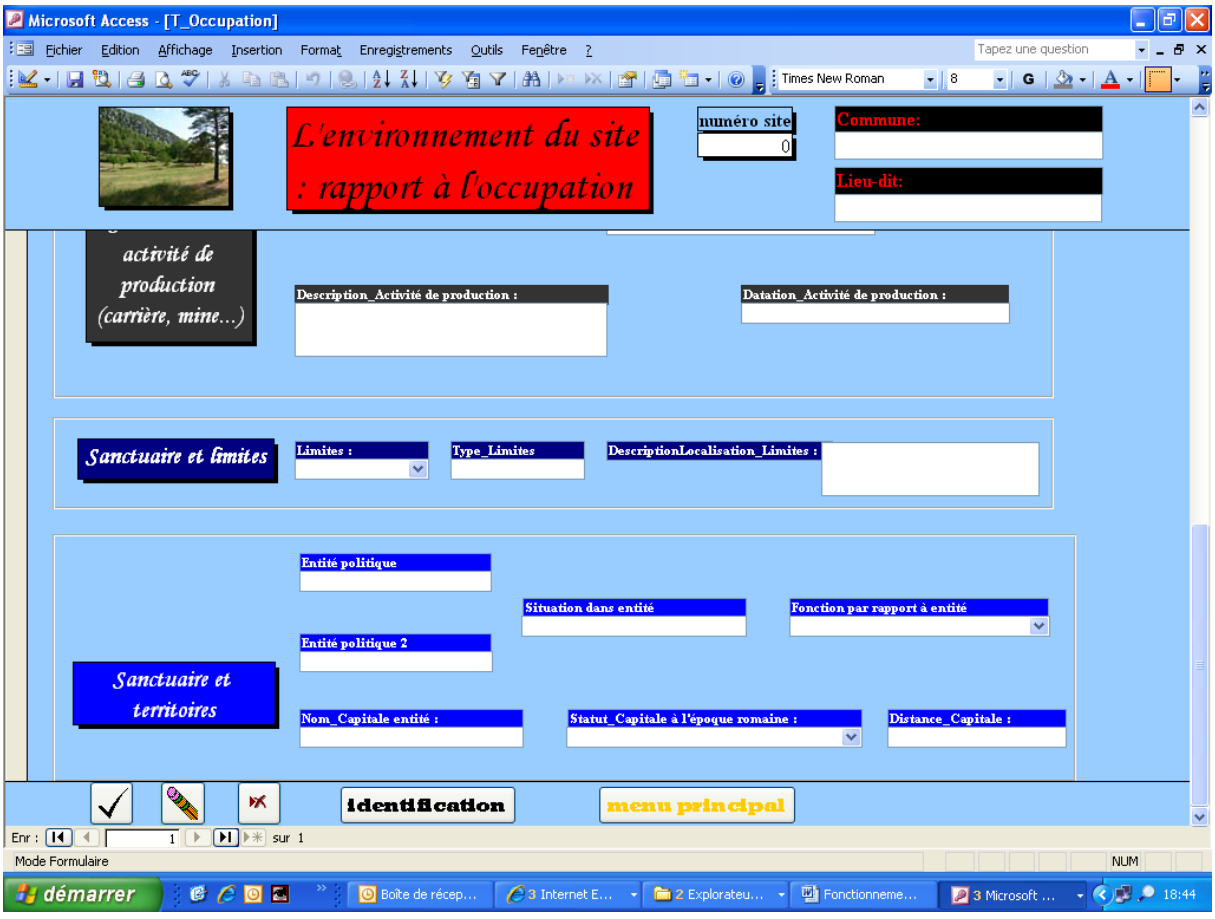

[6] Toujours le même principe de prise en compte du statut contemporain du site et si le statut change pendant la durée de fréquentation du site cultuel lui donner son statut le plus élevé déterminé.

Tables « Sanctuaire et agglomération » et « Sanctuaire et habitat »

Afin de saisir la place des sanctuaires dans les réseaux d'habitats/agglomérations (dans une fourchette chronologique de deux siècles avant et après les dates d'occupation du sanctuaire), il a été décidé d'inventorier pour **les sanctuaires ruraux** tous les sites d'habitat et d'agglomération dans un rayon de 5 km (en distance réelle calculée en ligne droite en fonction du relief). En l'absence de site dans ce rayon, il ne sera inventorié que le site le plus proche afin d'établir un ordre de grandeur minimum de distance à parcourir.

Pour les sites cultuels **associés à une agglomération** d'ordre secondaire (habitat fortifié de hauteur protohistorique ou agglomération gallo-romaine n'étant pas un chef-lieu de cité), il est recensé les sites d'habitat dans un rayon de 3 km et les agglomérations dans un rayon de 5 km. Dans le cas d'une agglomération principale (soit dépassant les 10 ha pour la période protohistorique ou une capitale de cité romaine pour l'époque ultérieure), il n'est inventorié que les agglomérations comprises dans un rayon de 5 km. **189 agglomérations et 1008 habitats ruraux** ont ainsi été décrits dans ce rayon concernant les 173 sites du corpus.

Pour table « agglomération » :

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° agglomération)
2. agglomération assurée/hypothétique ;
3. implantation topographique de l'agglomération (site de hauteur/site de plaine/site fond de vallée/site de confluent/site de coteau/site littoral)
4. description de l'agglomération
5. *oppidum latinum* (selon Pline) ; ville « massaliète » (d'après Étienne de Byzance) ; capitale de peuple protohistorique ;
6. statut/titre de l'agglomération au Haut-Empire : Capitale de Cité/Capitale de Province-Cité/Agglomération secondaire (chef-lieu pagus, *uicus*)/indéterminé[7]

Nous renvoyons sur l'emploi de ce vocabulaire à la table « identification et localisation » chapitre II. 11.

7. datation de l'agglomération
8. distance (en m) au sanctuaire

[7] Cf ci-dessus pour le principe du statut.

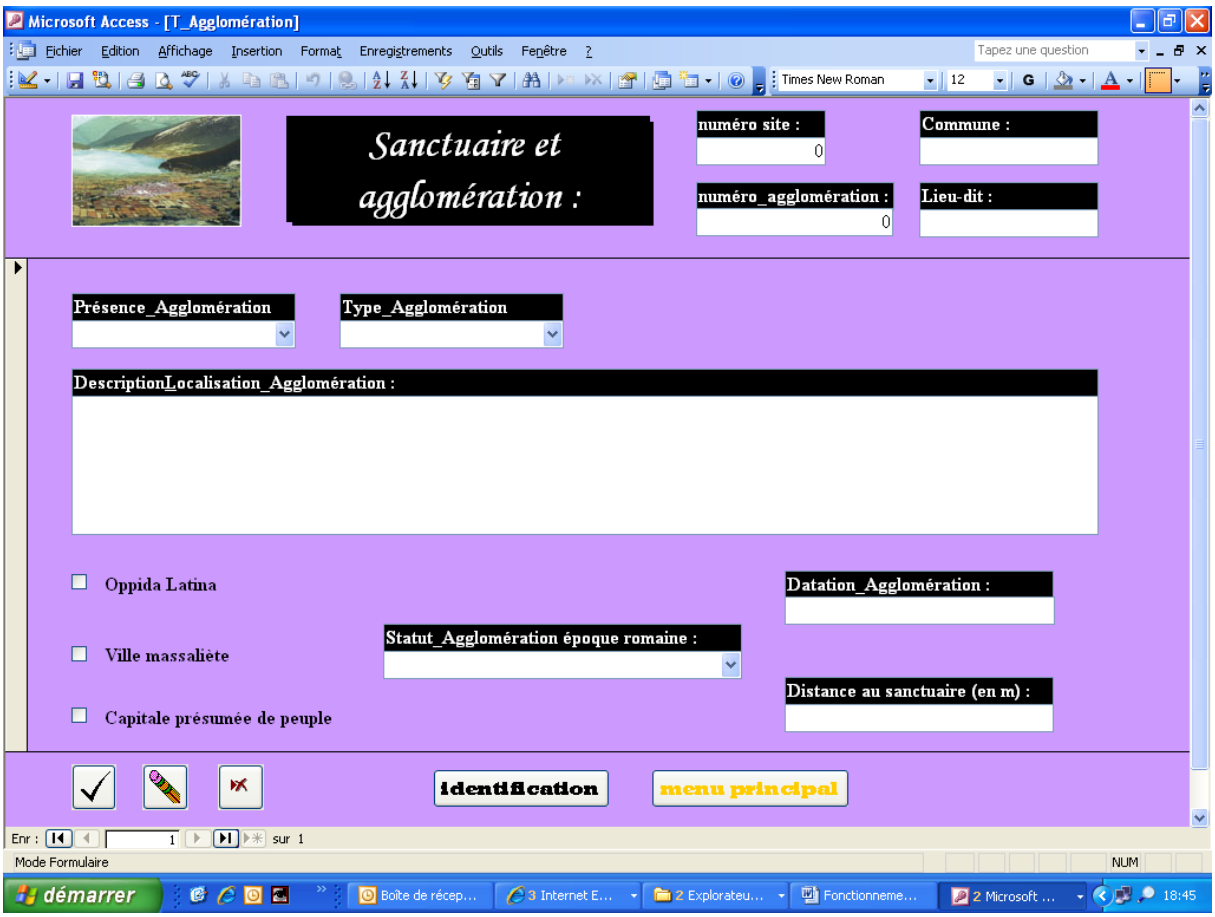

Pour table « habitat rural » :

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° habitat)
2. habitat assuré/hypothétique ;
3. type d'habitat : habitat rural/*uilla*/atelier (de potier-tuilier)/habitat temporaire (grotte et autres)/indéterminé/autres

Habitat rural (pour tout habitat certain en dehors d'agglomération), *uilla* (pour établissement rural avec partie résidentielle dégagée ou évoquée par le matériel de surface (*tubuli*, mosaïque, fragments architecturaux...) ; atelier (tout type d'atelier : tuilier, céramique, carrière) ; habitat temporaire (en grotte ou site de hauteur vu comme refuge ou poste de surveillance) ; autres

4. qualité de l'information (basée sur l'ancienneté et l'exhaustivité de la source bibliographique) : bonne/moyenne/mauvaise
5. inventaire : C.A.G. site non vérifié/C.A.G. site vérifié/F.O.R./CA Valle di Susa
6. degré de connaissances de l'occupation du sol de la commune concernée selon quatre niveaux : commune prospectée/prospection partielle/vérification de site/aucune
7. description de l'habitat
8. distance (en m) au sanctuaire
9. datation de l'habitat

L'inventaire des habitats et agglomérations environnants a été réalisé principalement **à partir des *cartes archéologiques de la Gaule,*** celles-ci reprenant quand elles existaient les résultats des prospections et thèse de doctorat en archéologie spatiale (telles que Trément 1994, Gateau 1994 ou Gazenbeek 1995 pour la partie orientale des Bouches-du-Rhône) : ainsi nous avons dépouillé les *C.A.G.* de l'Ain (Buisson 1990), du Rhône (Faure-Brac 2006), des Alpes-de-Haute-Provence (Bérard 1997), des Hautes-Alpes (Ganet 1995), de l'Ardèche (Dupraz, Fraisse 2001), des Bouches-du-Rhône (Gateau 1996 ; Gateau, Gazenbeek 1999 ; Rothé, Tréziny 2005 ; Mocci, Nin 2006 ; Rothé, Heijmans 2008), de l'Isère (Pelletier *et alii* 1994), de la Savoie (Rémy, Ballet, Ferber 1996), de la Haute-Savoie (Bertrandy, Chevrier, Serralongue 1999), du Var (Brun 1999), du Vaucluse (Provost, Meffre 2003 ; Tallah 2004a). Pour les départements ou communes non concernées par ces volumes, nous avons dépouillé les *Forma Orbis Romani* des Alpes-Maritimes (Couissin 1931) complétées par la thèse de M. Compan (1980), de la Drôme (Sautel 1957) et du

Vaucluse (Sautel 1939). Pour le Val d'Aoste, nous nous sommes appuyés sur l'article de A. Armirotti (2003) et la *Forma Italiae* (Barocelli 1948) alors que pour le ValSusa est documenté par l'article publié par A. Crosetto, C. Donzelli et G. Wataghin (1981).

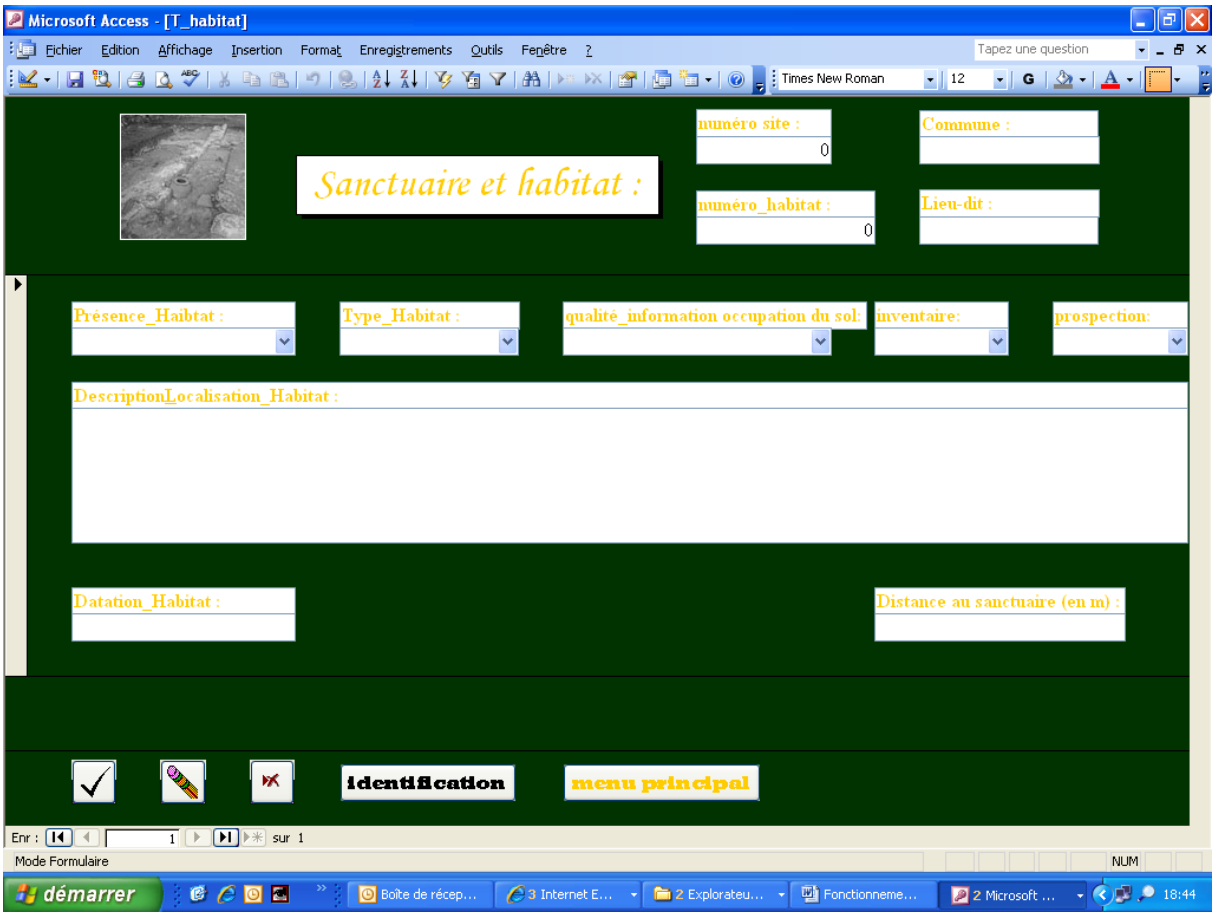

Table « Divinité et Sanctuaire »

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit ; n° divinité)
2. divinité honorée :
3. crédibilité du culte : divinité attestée/divinité hypothétique/divinité très hypothétique

permet de dire si la divinité ou son culte sont bien attestés à partir de la documentation : selon si inscription complète ou non, si statuaire bien identifié ou si interprétation d'un matériel sujette à caution.

4. hiérarchie des divinités dans le sanctuaire : divinité tutélaire/tutélaire hypothétique/secondaire/indéterminée
5. divinités (typologie) : divinité indigène unique / divinité indigène topique / divinité indigène à dimension ethnique / *Matres* / *Matrae* / *Matronae* / Mères indéterminées / *Boruo* / Nymphes / Mars / Mercure / Maia / Jupiter / Apollon / Hercule / Silvain / culte impérial / Minerve-Athena / Artemis / autres divinités classiques romaines / autres divinités classiques grecques / autres divinités celtiques

permet un questionnement thématique plus rapide de la base.

6. épithètes : sans épithète / avec épithète « auguste » / avec épithète indigène / avec épithète indigène topique / avec épithète indigène ethniques-politiques / avec épithète qualificative
7. description des sources permettant l'identification d'une divinité : épigraphie, statuaire...
8. précision sur le statut du culte : public ou privé[8] ; dimension impériale ou non ; funéraire ou non ; municipal/territorial (ethnique, de pagus ou autres)

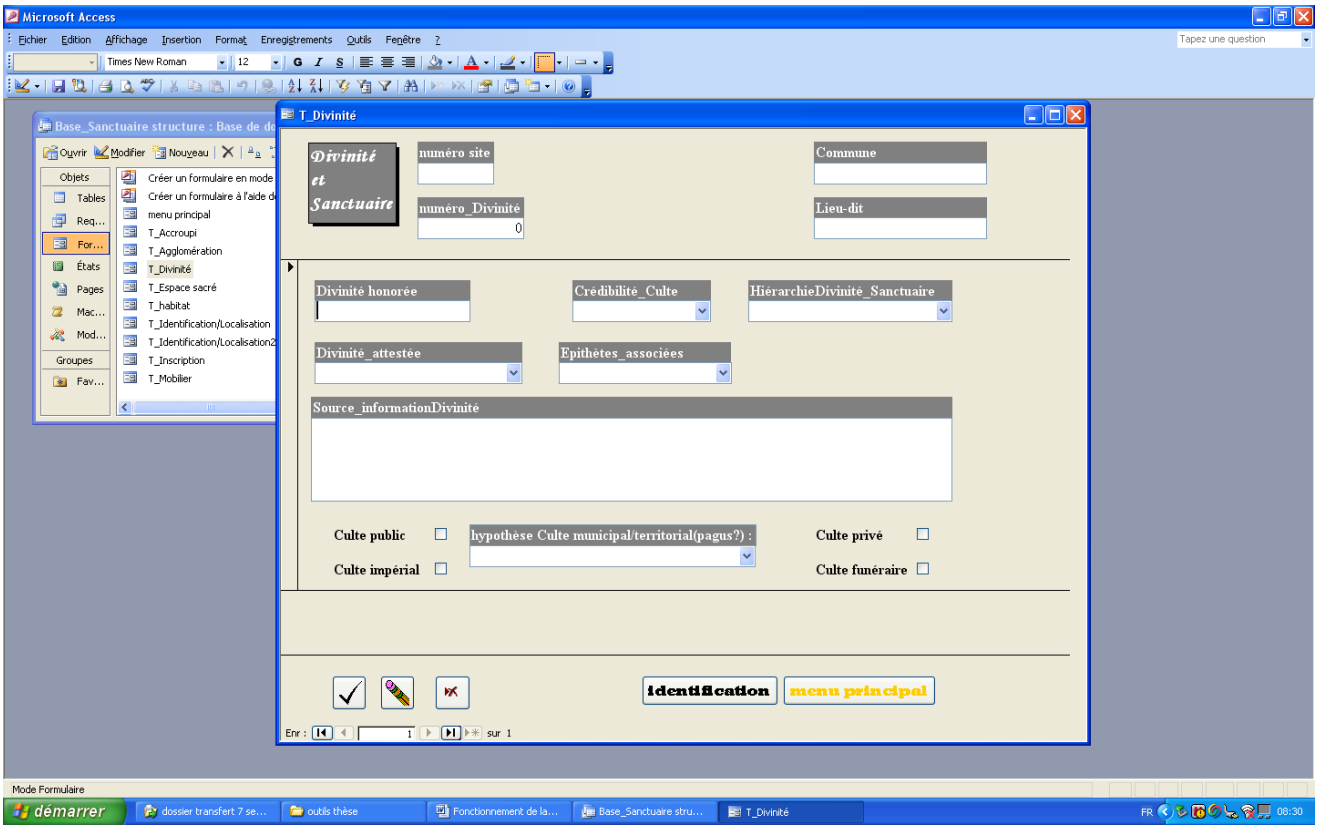

[8] permet de dire si le culte attesté à la divinité a un caractère public ou privé puisqu'au sein d'un sanctuaire de statut public, il peut y avoir un culte privé à une divinité secondaire et un culte public à la ou les divinité(s) tutélaire(s).

Conclusion : suite de la table « identification et localisation » : table « Interprétation de l'espace sacré »

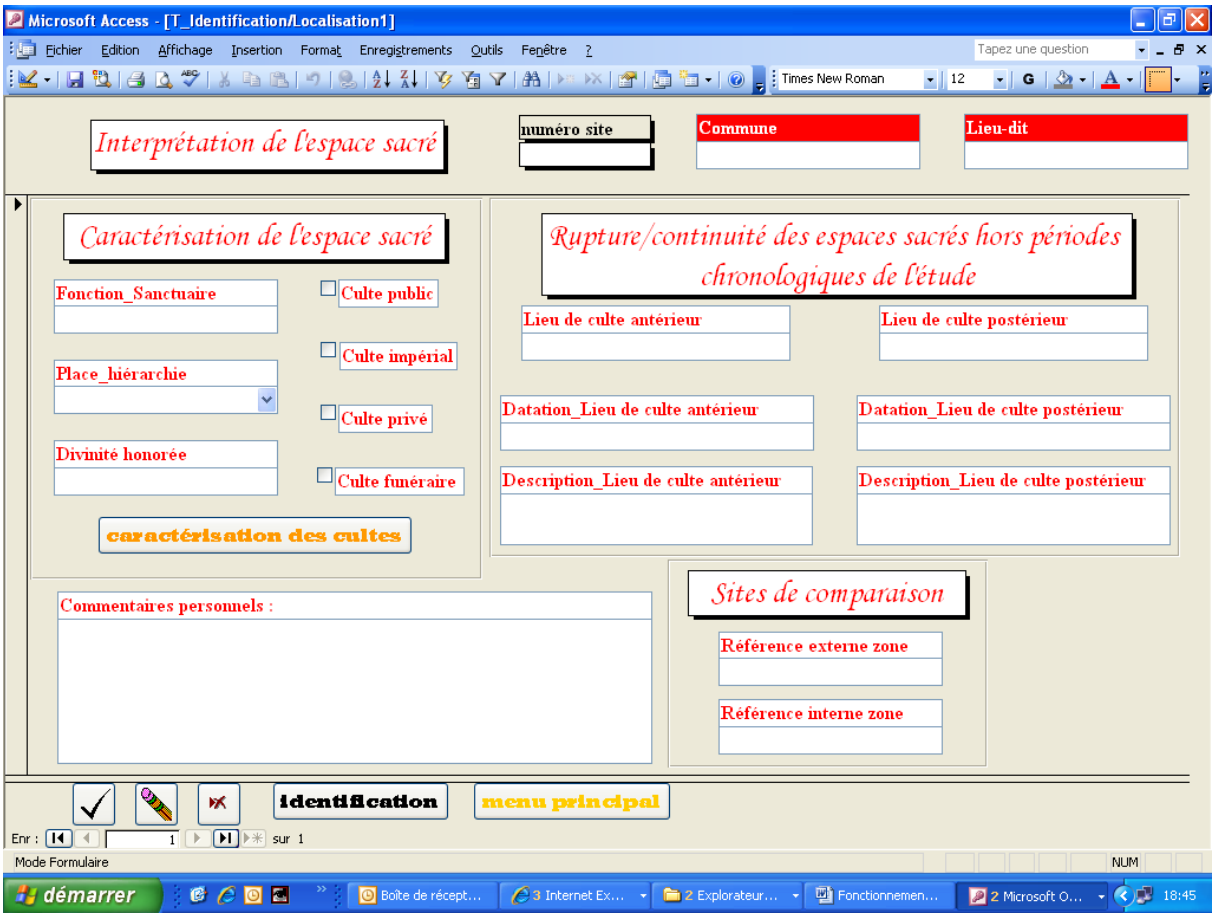

1. données générales (fiche site n° ; commune ; lieu-dit)

I. Caractérisation de l'espace sacré :

1. fonction du sanctuaire (de confins, viaire, de source...) : rappel des différentes hypothèses (plus ou moins discutables) rencontrées dans la bibliographie.
2. essai de classement du site dans la hiérarchie des lieux de culte : 1/2/3/4/5

Selon quatre critères : présence d'une voie ; présence d'une agglomération ; rôle politique du culte attesté par l'épigraphie ou les sources littéraires antiques ; durée d'occupation du lieu de culte

si aucun critère réuni : degré 1
si tous les critères réunis : degré 5

3. nom de la divinité tutélaire quand elle est connue
4. précision sur le statut du sanctuaire : culte public ou privé ; dimension impériale ou non ; dimension funéraire ou non (important surtout pour les cultes de l'âge du Fer)

II. Rupture/continuité des espaces sacrés hors périodes chronologiques de l'étude

1. nom du lieu de culte antérieur
2. datation du lieu de culte antérieur
3. description du lieu de culte antérieur
4. nom du lieu de culte postérieur
5. datation du lieu de culte postérieur

6. description du lieu de culte postérieur

Il s’agissait de référencer les éventuelles continuités fonctionnelles des espaces sacrés antérieurement et postérieurement à notre fourchette chronologique afin d’infirmer ou confirmer la pertinence d’un discours régressif à partir des lieux de culte chrétien établis sur un site occupé à la période romaine.

IV. Sites de comparaison

1. interne à l’aire d’étude
2. externe à l’aire d’étude

Ne sont cités ici que les quelques cas les plus évidents et notamment les différents sites de comparaison évoqués dans les différentes références bibliographiques pour chaque site.

V. commentaires personnels